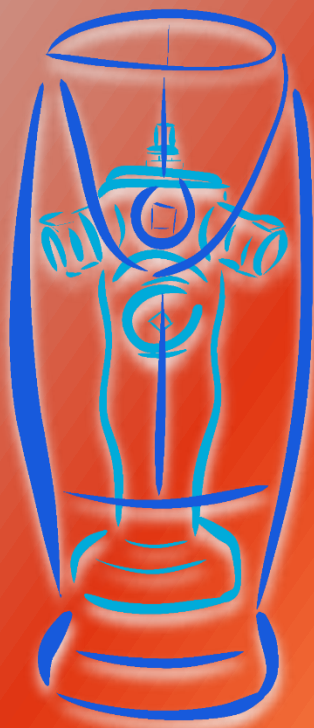




GUIDE UTILISATEUR REMOcRA



REMOcRA



1^{ère} Partie

L'application

REMOcRA

Fiche n°1 : Connexion à la plateforme

Fiche n°2 : Les différentes fonctionnalités

Fiche n°3 : Généralités d'utilisation

Fiche n°4 : Utilisation de la cartographie



REMOcRA

Connexion à la plateforme



Se connecter depuis l'extérieur du SDIS

- Dans votre navigateur web, saisissez l'URL :
<https://remocra.sdis38.fr>

⚠ Le guide que vous lisez a été fait sous Firefox Browser version 78.1.0 esr (64 bits)

The screenshot shows the REMOcRA login page. A magnifying glass highlights the login form, which includes the following elements:

- S'IDENTIFIER** section:

 - Nom d'utilisateur:
 - Mot de passe:
 - S'identifier button
 - Choix du mot de passe link

- S'INSCRIRE** section:

 - Vous pouvez formuler votre demande :
 - par téléphone : 04 76 26 88 80
 - par email : remocra.assistance@sdis38.fr

- Sur la page d'accueil
- Entrez les identifiant et mot de passe que vous avez reçu par eMail, ils sont personnels, ne les communiquez pas ! Vous pouvez modifier votre mot de passe (cf. Fiche n°25 : Gestion des profils)
- Bienvenue dans l'Application REMOcRA

The screenshot shows the main dashboard of the REMOcRA application. The header includes the SDIS Isère logo and the text 'Service Départemental d'Incendie et de Secours' and 'REMOCRA'. Below the header, the dashboard is organized into several sections:

- POINTS D'EAU**: Gestion des points d'eau, Carte des points d'eau prescrites, Déclarer des points d'eau, Téléverser un fichier de visites.
- DOCUMENTS**: Search bar, 'Aucun document'.
- ADMINISTRER**: Les utilisateurs.
- COURRIERS**: 0 nouveaux courriers, Recherche de courrier.

At the bottom, there are logos for partners like Interreg, and a footer with copyright information: 'Copyright © 2015 SDIS 83 Version 2.1.8.3 d178 159'.

Connexion à la plateforme



Se connecter depuis le SDIS

- Ouvrez les applications sous intranet et sélectionnez l'application REMOcRA



- Entrez votre adresse eMail et votre mot de passe SDIS.

S'IDENTIFIER

Nom d'utilisateur

Mot de passe

S'identifier Choix du mot de passe

S'INSCRIRE

Vous pouvez formuler votre demande :
 par téléphone : 04 76 26 88 80
 par email : remocra.assistance@sdis38.fr

- Bienvenue dans l'Application REMOcRA

POINTS D'EAU
 Gestion des points d'eau
 Carte des points d'eau prescrits
 Générer des courriers

DOCUMENTS
 Aucun document

ADMINISTRER
 Les utilisateurs

Copyright © 2018 SDIS 83
 Version 2.1.0.3 01/16 159

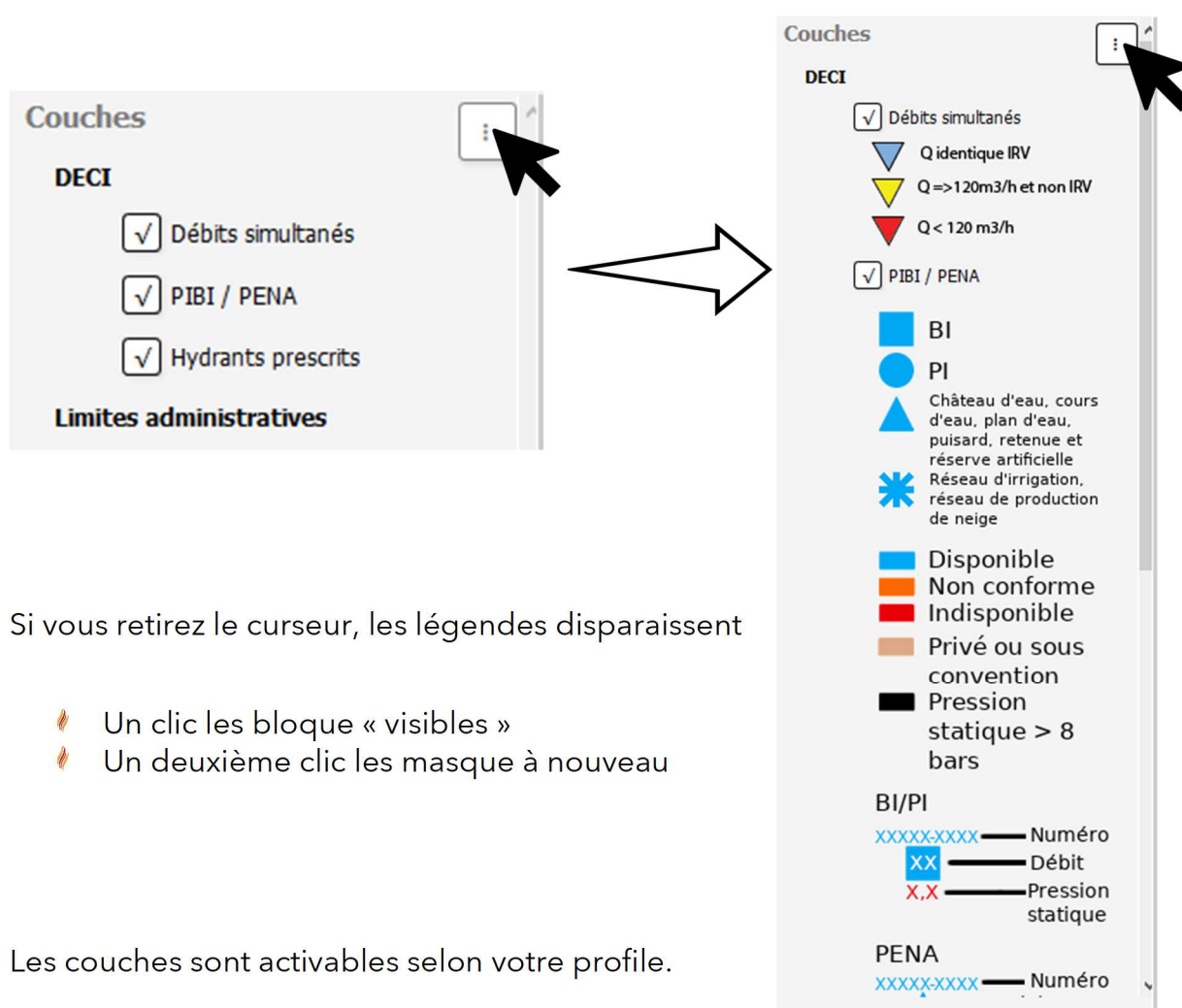
Utilisation de la cartographie



Afficher les légendes

En haut à droite des couches, un bouton permet d'afficher les légendes de toutes les couches de la DECI.

Placez le curseur sur le bouton et les légendes se dévoilent au bout d'une seconde :



Si vous retirez le curseur, les légendes disparaissent

- 🔥 Un clic les bloque « visibles »
- 🔥 Un deuxième clic les masque à nouveau

Les couches sont activables selon votre profil.

⚠ Les couches sont activables selon votre profil.

Utilisation de la cartographie



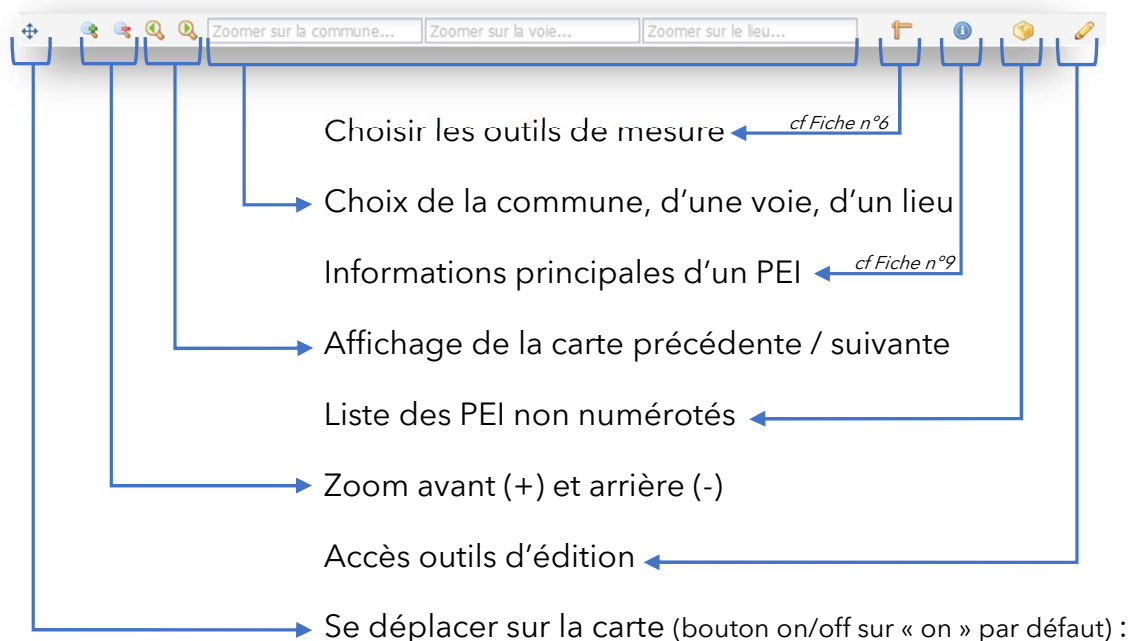
Les outils disponibles

La première barre présente les « **outils de consultation** ». Si vous activez « le crayon » un autre choix d'outils se déploie dans une 2^{ème} barre « **outils d'édition** »



Les barres d'outils

Barre des outils de consultation



- 🔥 Clic maintenu pour faire glisser la carte
- 🔥 Zoom avant et arrière à la molette
- 🔥 Double clic pour zoomer là où est le curseur

Utilisation de la cartographie



Barre des outils d'édition

Sélectionner : Créer : Saisir une visite : Ouvrir la fiche : Supprimer : Déplacer : Tournée Indisponibilité temporaire : Débits simultanés : Générer un courrier :

Sélectionner :

Bouton on/off, il permet de sélectionner les PEI sur la carte :

- En cliquant sur le PEI souhaité ;
- En dessinant une zone (tracé d'un rectangle), sélection de plusieurs PEI en même temps ;
- Avec la touche « ctrl » sélection ponctuelle de plusieurs PEI distants.

Créer :

Bouton on/off, il permet de créer un nouveau PEI en le localisant directement sur la carte (*Fiche n°10*)

Saisir une visite :

Ouvre le formulaire de saisie des visites du PEI sélectionné (*Fiche n°15*)

Ouvrir la fiche :

Ouvre la fiche du PEI sélectionné (*Fiche n°8*)

Supprimer :

Supprime le PEI sélectionné (*Fiche n°13*)

Déplacer :

Bouton on/off, pour déplacer le PEI sélectionné (*Fiche n°12*)

Tournée

Gestion des tournées de PEI (*Fiches n°19 à n°21*)

Indisponibilité temporaire :

Gestion des indisponibilités temporaires (*Fiches n°16 à n°18*)

Débits simultanés :

Gestion des débits simultanés (*inactif*)

Générer un courrier :

Outils de génération des courriers



2^{ème} Partie

Gestion des points d'eau

Fiches n° 5 à 21



RemoCRA



Rechercher

Consulter un PEI

Fiche n°5 : Localisation des PEI

Fiche n°6 : Distances et surfaces

Fiche n°7 : Les listes de PEI

Fiche n°8 : La fiche d'un PEI

 Fiche n°9 : Infos principales d'un PEI



REMOcRA

Localiser un PEI



MODULE : Point d'eau - Gestion des points d'eau

Un PEI peut être localisé selon 5 méthodes différentes. Chacune de ces méthodes se termine toujours sur l'onglet « localisation ». Cela peut se faire via les onglets :

Accès rapide - Tournées - Points d'eau - Indisponibilités temporaires ou Localisation

Première méthode

Avec l'onglet « accès rapide », il est possible de localiser un PEI avec 3 critères de sélection :

- 🔥 Le nom d'une tournée ou;
- 🔥 Le numéro du PEI (code INSEE et Numéro Interne) ou;
- 🔥 La commune et la voie.

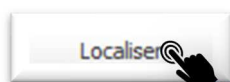
Recherche par tournée

Saisir le nom d'une tournée :

ou Utiliser le menu déroulant pour trouver une tournée :

L'aide à la saisie affine les propositions au fur et à mesure de la saisie.

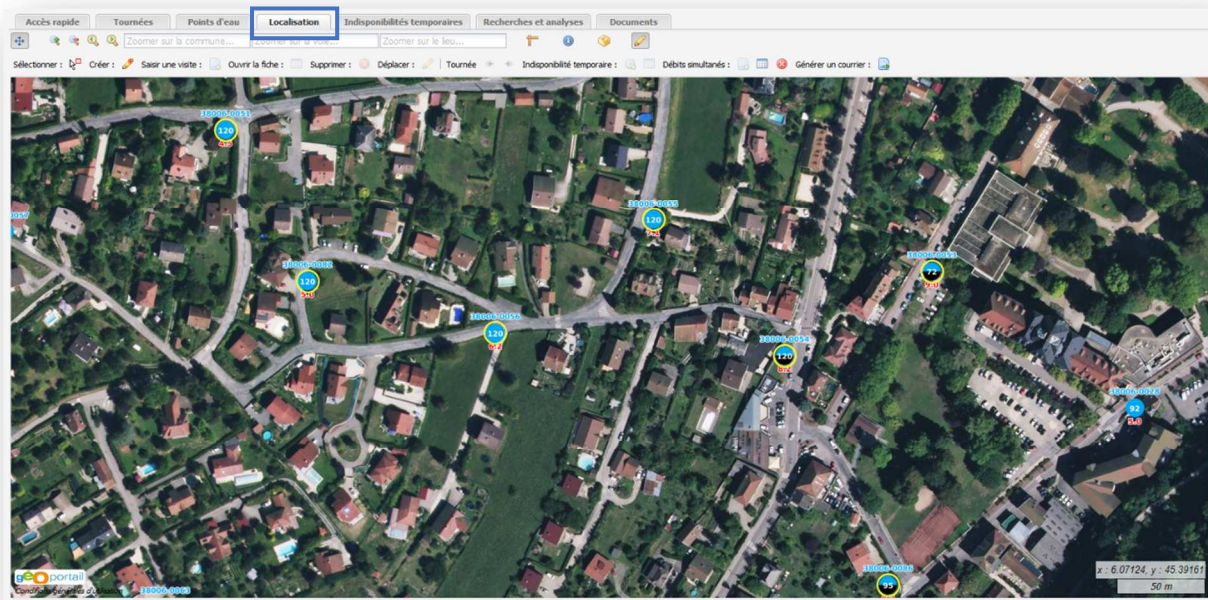
Cliquez sur le bouton Localiser



Localiser un PEI



L'affichage de la carte bascule automatiquement sur « localisation »



Les PEI de la tournée sont mis en évidence par un cerclage jaune temporaire 

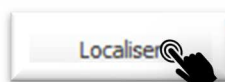
Recherche par numéro

L'aide à la saisie affine la recherche au fur et à mesure, vous pouvez sélectionner le PEI désiré dans la liste.

Point d'eau:	38006-004	Localiser
Commune:	38006-0040	Localiser
Voie:	38006-0041	
	38006-0042	
	38006-0043	
	38006-0044	
	38006-0045	
	38006-0046	
	38006-0047	
	38006-0048	
	38006-0049	

Logos: l'Europe s'engage en France, European Union flag

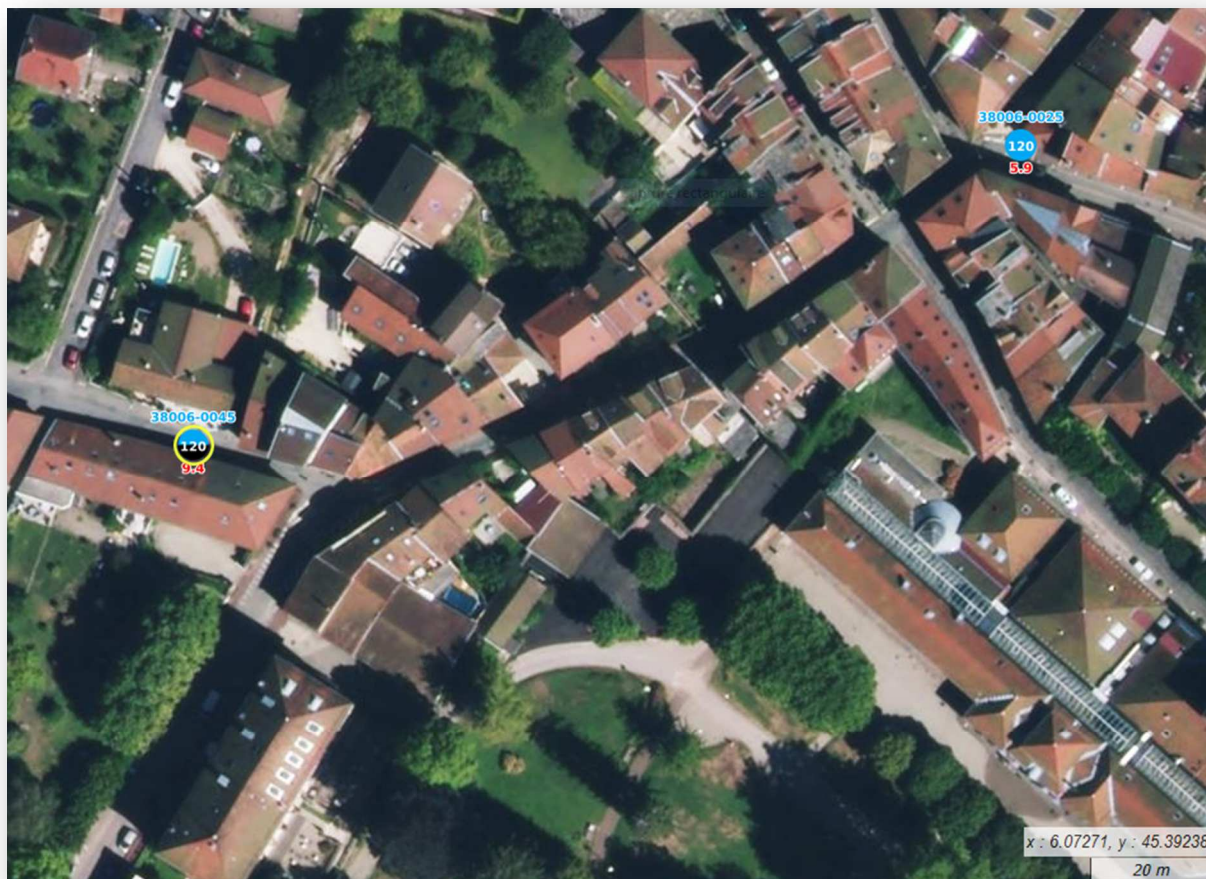
Cliquez sur le bouton localiser



Localiser un PEI




L'affichage de la carte bascule automatiquement sur l'onglet « localisation »




Le PEI choisi est mis en évidence par un cerclage jaune temporaire 

Recherche par l'adresse


Saisir la commune :


Commune: 
 Voie:

L'aide à la saisie affine les propositions au fur et à mesure de la saisie.

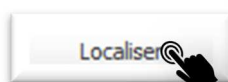
 Les voies proposées sont en lien avec la commune sélectionnée.

Utiliser le menu déroulant :

Commune: 
 Voie:

- AGNIN
- ALLEMOND
- ALLEVARD 
- AMBEL
- ANJOU
- ANNOISIN-CHATELANS
- ANTHON
- AOSTE
- APPRIEU
- ARANDON-PASSINS

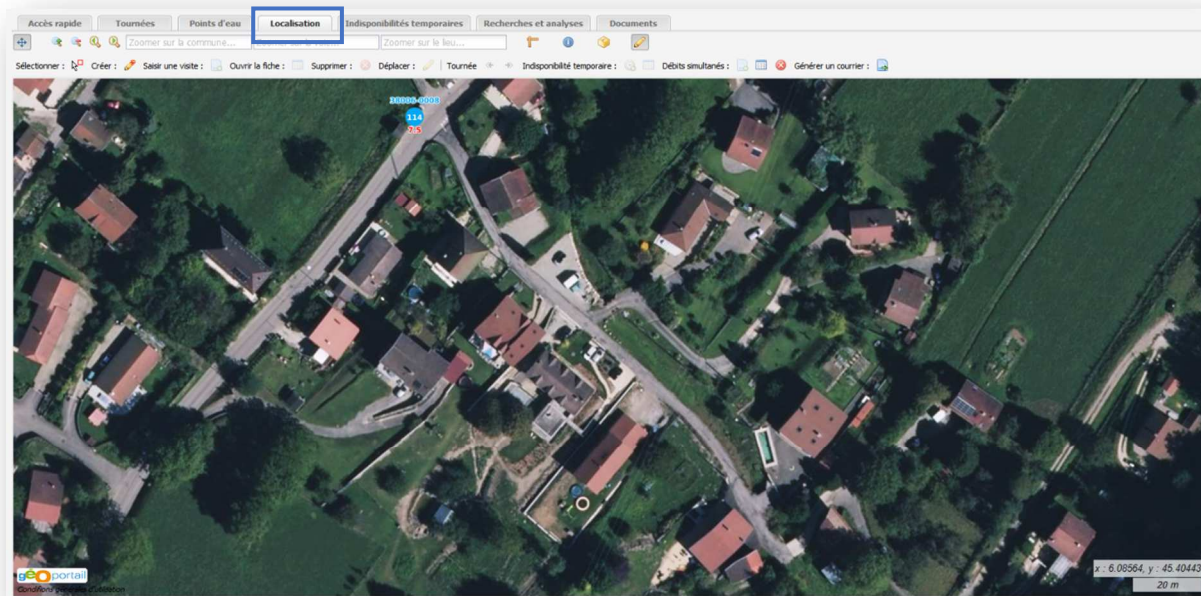
Cliquez sur le bouton localiser



Localiser un PEI

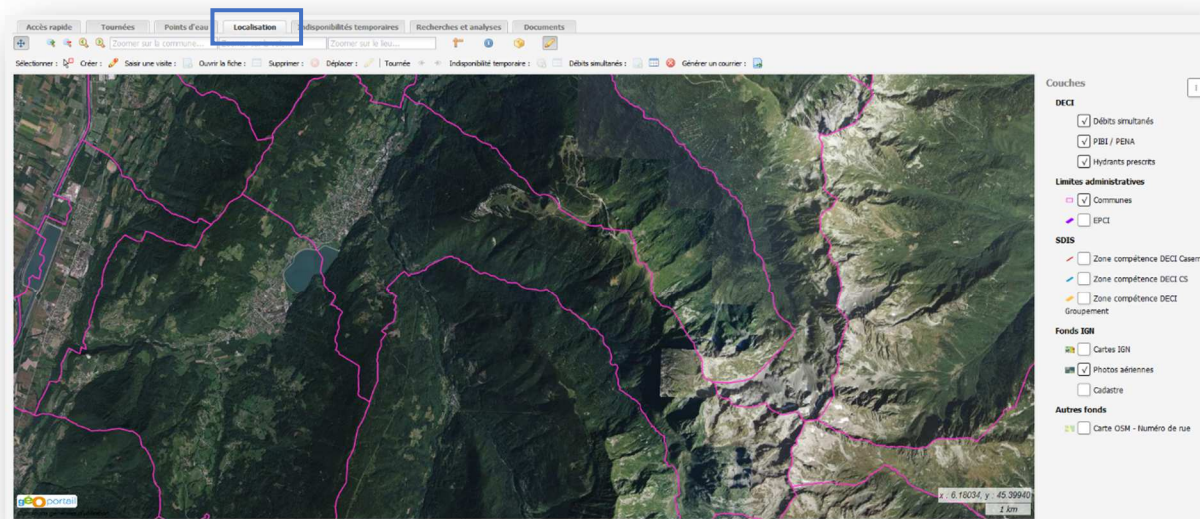


L'affichage de la carte bascule automatiquement sur l'onglet « localisation »



La carte se centre sur le milieu de la voie que vous avez sélectionné.

⚠ Si la voie est longue, vous pouvez n'en voir qu'une portion (sans PEI)



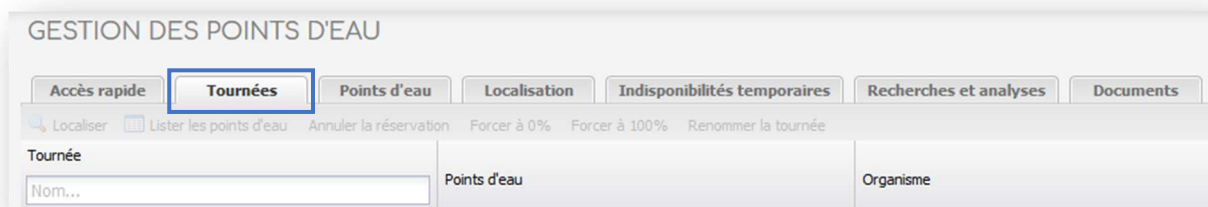
Si vous n'avez pas saisi de voie, la commune entière s'affiche à l'écran.

Localiser un PEI



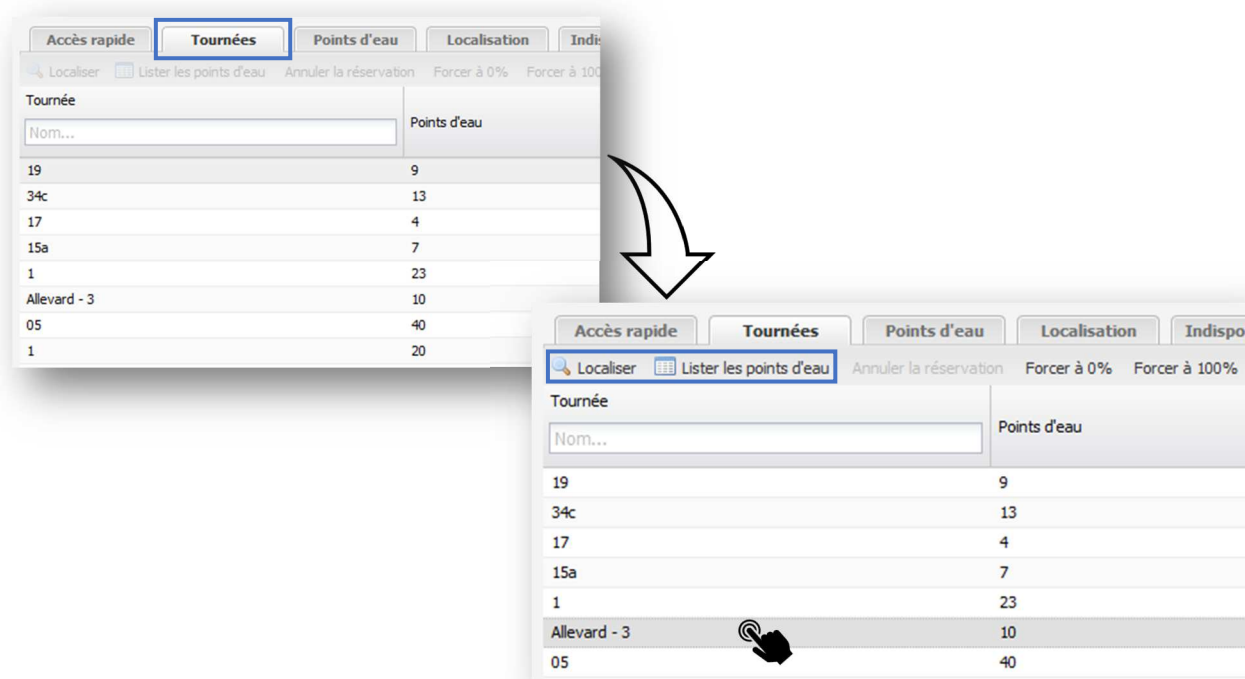
Deuxième méthode

Sélectionner l'onglet « tournées »



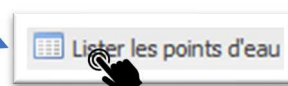
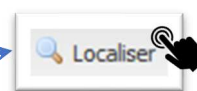
Localiser le PEI d'une tournée

Choisir une tournée dans les propositions, une fois la tournée sélectionnée, les outils s'activent.



Ainsi vous pouvez soit :

- 🔥 localiser la tournée (voir le résultat P 2/8)
- 🔥 afficher la liste des PEI affectés à cette tournée



Localiser un PEI

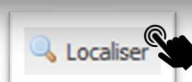


Localiser un PEI dans une tournée


La liste des PEI affectés à une tournée s'affiche automatiquement dans l'onglet « points d'eau », sélectionnez la tournée dans le menu déroulant, puis le PEI désiré.

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type	Tournée	Prochaine Reconnaissance	Prochain Contrôle	Indisponible
ALLEVIARD	38006-0045	Rue du Clos face au 12	Public	45	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0048	Rue de Cottard	Public	48	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0051	31 Rue du Clos angle route des ch...	Public	51	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0053	Avenue Devallet face au 10	Public	53	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0054	Bd Jules ferry angle chemin des pe...	Public	54	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0055	face au 0 rue des templiers	Public	55	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0056	Chemin des Perrières	Public	56	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0061	face au 28 Avenue Devallet	Public	61	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	07/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0062	Chemin des templiers face au 20	Public	62	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	09/04/2018	
ALLEVIARD	38006-0066	Rue Alphonse Daudet	Public	66	PI	Alleverd - 3	10/10/2024	09/04/2018	

Cliquez ensuite sur le bouton localiser



La carte s'affiche telle que présentée à la page 3/8

 Les boutons « saisir une visite » et « ouvrir la fiche » sont activés sur cet onglet, ces sujets sont abordés dans les Fiches n° 8 et 15.

Troisième méthode

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tournées | **Points d'eau** | Localisation | Indisponibilités temporaires | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Saisir une visite | Ouvrir la fiche

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type
Nom...	Numéro...	Nom...		Numéro...	

Trouver un PEI

Faites une recherche de PEI selon différents critères de tri (cf Fiche n°7 : consulter une liste de PEI) :

- 🔥 Commune ;
- 🔥 Numéro (code INSEE + numéro interne) ;
- 🔥 Adresse ;
- 🔥 Statut (public, privé, privé sous convention) ;
- 🔥 Numéro interne ;
- 🔥 Type (PIBI, PENA) ;
- 🔥 Tournée ;
- 🔥 Disponibilité (disponible, indisponible, non conforme).

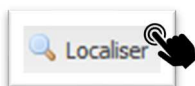
Localiser un PEI




Commune	Point d'eau	Adresse	Statut
allevard	Numéro...	clo	Public
ALLEVARD	38006-0036	11 Le Closy	Public
ALLEVARD	38006-0037	Le Closy	Public
ALLEVARD	38006-0045	Rue du Clos face au 12	Public
ALLEVARD	38006-0051	31 Rue du Clos angle route des ch...	Public
ALLEVARD	38006-0068	Le Clos	Public
ALLEVARD	38006-0095	Le Collet d'Allevard "Bât Le Clos de...	Public

Une fois le PEI affiché dans la liste, sélectionnez le pour activer les boutons de commande.

Cliquez sur le bouton localiser



 Les boutons « saisir une visite » et « ouvrir la fiche » sont activés sur cet onglet, ces sujets sont abordés dans les Fiches n° 8 et 15.

L'affichage de la carte se fait comme décrit page 3/9.

Quatrième méthode

GESTION DES POINTS D'EAU






Accès rapide | Tournées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Activer | Lever | Gérer | Prolonger | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Motif	Commune
		Planifié / En cours		

Rechercher un ou plusieurs PEI en indisponibilité temporaire

La recherche se fait selon des critères de sélection temporels et/ou par commune.

-  Tous
-  En cours
-  Planifié
-  Terminé
-  Planifié / En cours

Localiser un PEI




S'affiche alors les indisponibilités temporaires concernées par la sélection de recherche.


 Une indisponibilité temporaire peut concerner un seul ou plusieurs PEI. La barre d'outils s'active donc partiellement.

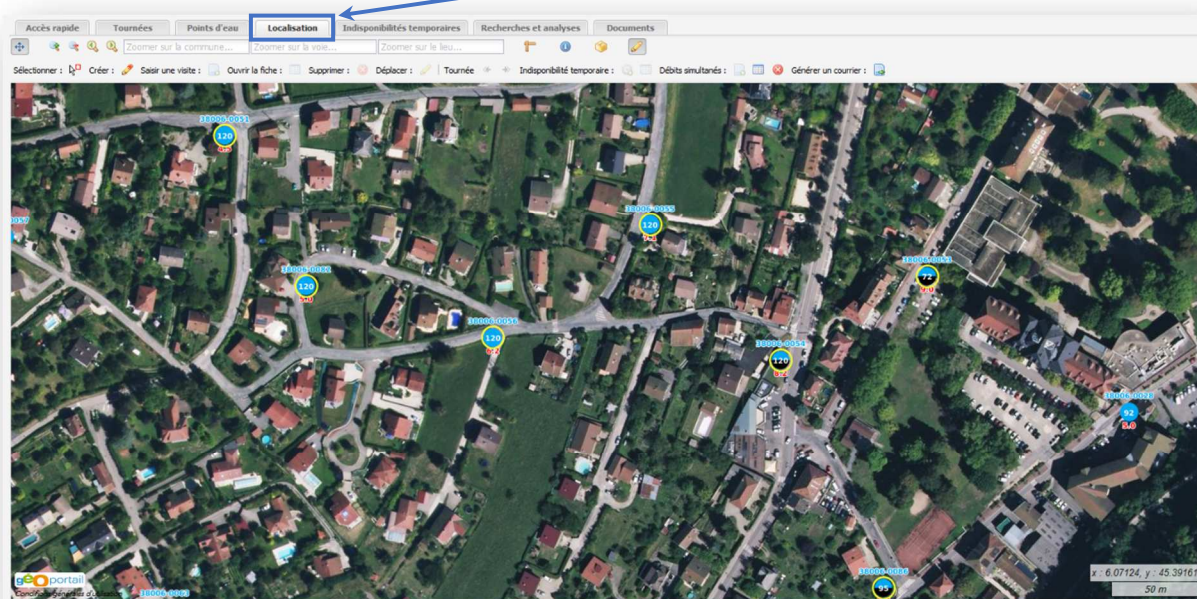


Cliquer sur le bouton localiser  après avoir sélectionné l'indisponibilité temporaire recherchée.

L'affichage de la carte se fera tel que présenté page 3/9 pour une sélection de PEI seul ou tel que sur la page 2/9 pour une sélection de plusieurs PEI.

 Dans les outils activés, il est possible d'afficher la liste des PEI si plusieurs sont concernés par l'IT recherchée. Mais on ne peut pas sélectionner de PEI dans cette liste afin de le localiser.

 Rappel : la carte s'affiche à l'écran, dans l'onglet « localisation ».

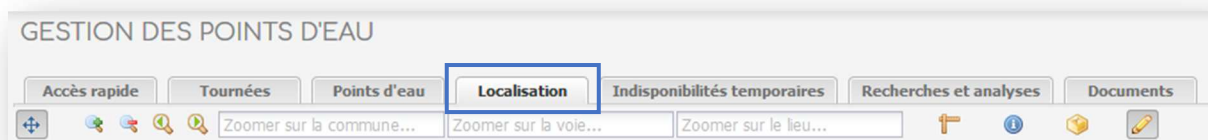


Localiser un PEI

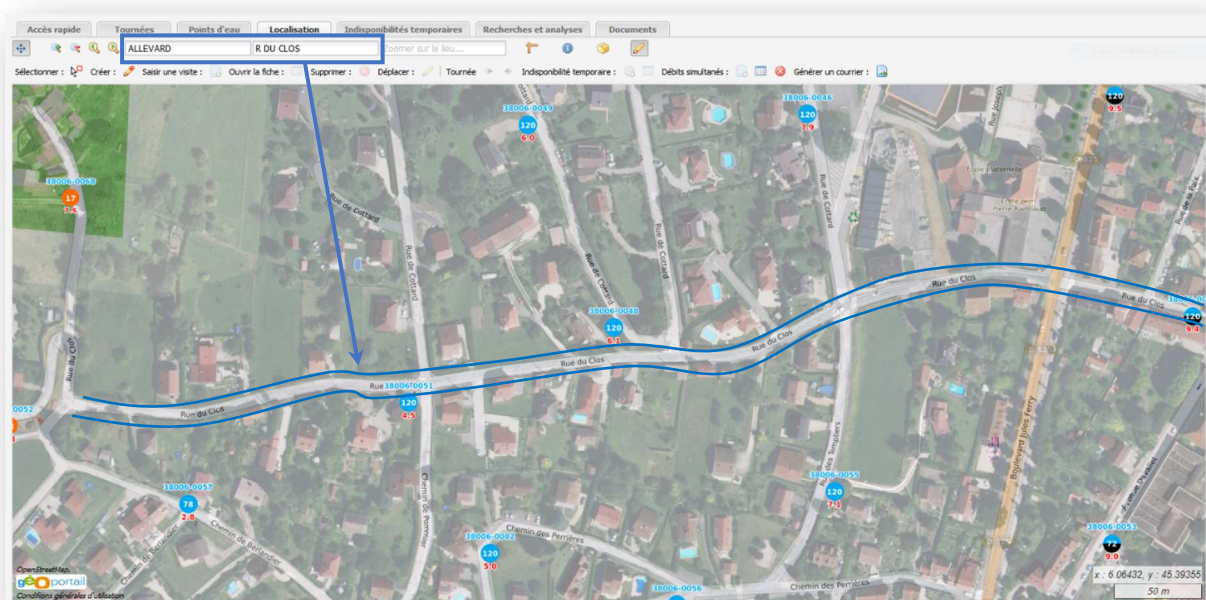


Cinquième méthode

Cette méthode est à employer lorsque l'on connaît l'adresse d'un PEI, via l'onglet « Localisation ».



Il faut alors remplir les champs liés à l'adresse du PEI : Commune et Voie.



Avec l'adresse, la carte se positionne sur le centre de la voie renseignée.

Distances et Surfaces

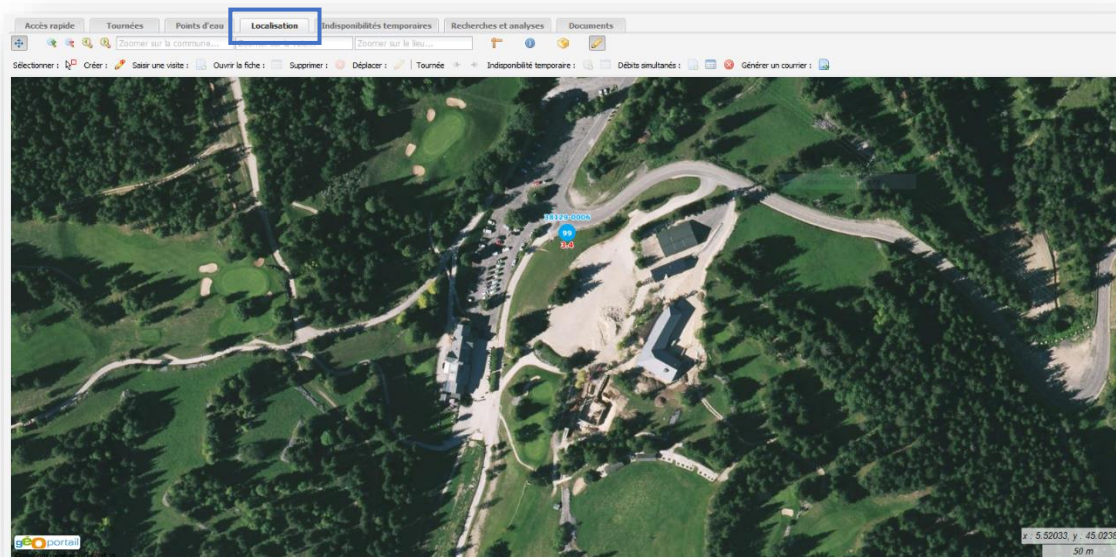


MODULE : points d'eau - Gestion des points d'eau

Onglet localisation

Aller sur la carte désirée en passant par la recherche de PEI ou d'adresse, selon la recherche à effectuer.

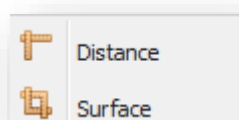
- Zoomer jusqu'au secteur souhaité (cf Fiche n°4 : utilisation de la cartographie)



- Cliquer sur le bouton « mesurer une distance ou une surface »



- Choisir l'outil « Distance » ou « Surface »



Une fois que votre choix est fait, un rond rouge apparait à la pointe de votre curseur.

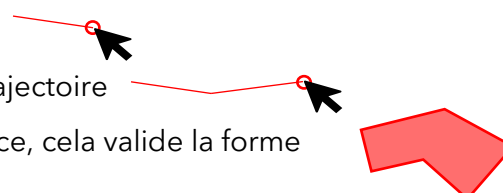


Pour effectuer une mesure :

Au premier clic, vous bloquez le point de départ

Les clics suivants marquent un changement de trajectoire

Un double clic finalise la mesure - pour une surface, cela valide la forme

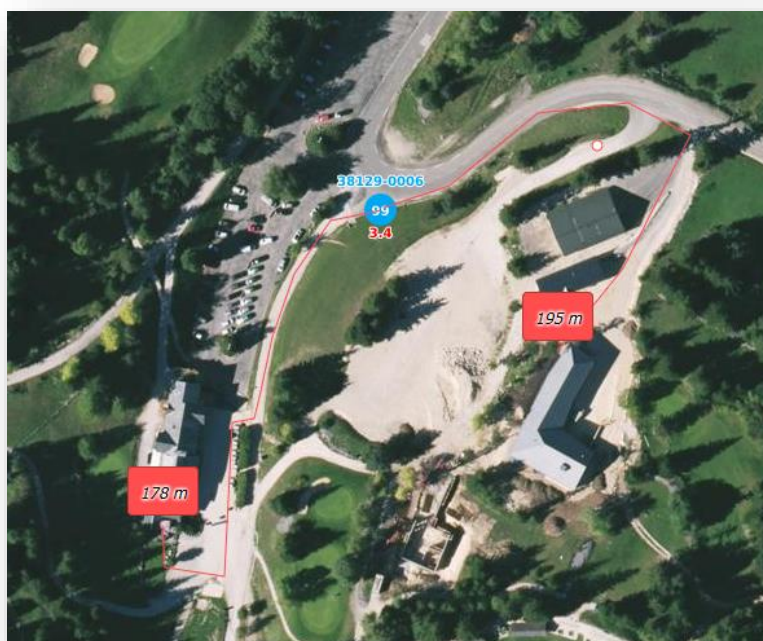


Distances et Surfaces



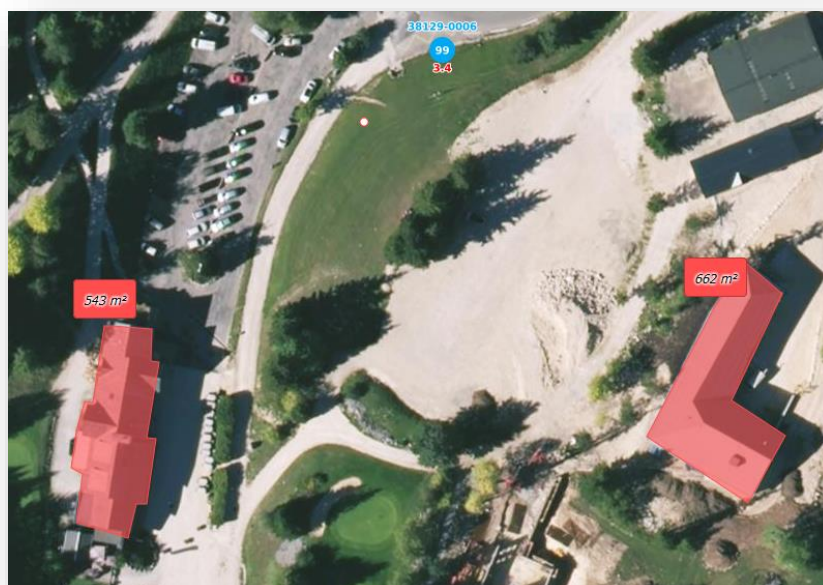
Le résultat de la mesure en cours (distance ou surface) s'affiche directement au-dessus du curseur pendant le traçage et reste au bout du tracé une fois validé (par un double clic).

Exemple de distances



Mesures
m et km

Exemple de surfaces



Mesures
m², ha

⚠ Attention : Le même type de mesure peut être cumulé. Lorsque vous changez, les mesures précédentes s'effacent, pensez à noter ou faire une capture d'écran.

Pour désactiver l'outils des mesures, cliquez sur    (désactivé)

Consulter une liste de PEI



MODULE : Points d'eau - Gestion des points d'eau

Première méthode

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide Tournées **Points d'eau** Localisation Indisponibilités temporaires Recherches et analyses Documents

Localiser Saisir une visite Ouvrir la fiche

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne
Nom...	Numéro...	Nom...		Numéro...

Il est possible de rechercher une liste de PEI selon 10 critères différents

Ces critères peuvent être cumulables lors de votre recherche

- 🔥 Commune
- 🔥 Numéro (code INSEE + numéro interne)
- 🔥 Adresse
- 🔥 Statut
- 🔥 Numéro interne
- 🔥 Type
- 🔥 Tournée
- 🔥 Dernière RO
- 🔥 Dernier CT
- 🔥 Disponibilité

Accès rapide Tournées **Points d'eau** Localisation Indisponibilités temporaires Recherches et analyses Documents

Localiser Saisir une visite Ouvrir la fiche Supprimer

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type	Tournée	Prochaine Reconnaissance	Prochain Contrôle	Indisponible
Nom...	Numéro...	Nom...		Numéro...		Nom...			

➤ Remplir le ou les critères de sélection

Par exemple :

Commune

Nom...

Numéro interne

Numéro...

Les informations que vous saisissez seront combinées pour vous proposer des résultats :

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type
allej	Numéro...	Nom...		51	
ALLEMOND	38005-0051	420 route de Long Jarret	Public	51	PI
ALLEVARD	38006-0051	31 Rue du Clos angle route des ch...	Public	51	PI

Consulter une liste de PEI



Certains critères de sélection sont sous forme de menus déroulants

<p>Statut</p> <p> </p> <p>Tous</p> <p>Privé sous convention</p> <p>Privé</p> <p>Public</p>	<p>Type</p> <p> </p> <p>Tous</p> <p>BI</p> <p>Château d'eau</p> <p>Cours d'eau</p> <p>PI</p> <p>Plan d'eau</p> <p>Puisard</p> <p>Retenue</p> <p>Réserve artificielle</p> <p>Réseau d'irrigation</p> <p>Réseau production de neige</p>	<p>Tournée</p> <p>Nom...</p> <p>Toutes</p> <p>19</p> <p>34c</p> <p>17</p> <p>15a</p> <p>1</p> <p>Allevard - 3</p> <p>05</p> <p>1</p> <p>04/10/2006</p> <p>20/04/06</p> <p>2</p>
<p>Prochain Contrôle</p> <p> </p> <p>Tous</p> <p>Date passée</p> <p>< 1 Mois</p> <p>< 2 Mois</p> <p>< 6 Mois</p> <p>< 12 Mois</p> <p>< 24 Mois</p>	<p>Prochaine Reconnaissance</p> <p> </p> <p>Tous</p> <p>Date passée</p> <p>< 1 Mois</p> <p>< 2 Mois</p> <p>< 6 Mois</p> <p>< 12 Mois</p> <p>< 24 Mois</p>	<p>Indisponible</p> <p> </p> <p>Tous</p> <p>Indisponible</p> <p>Non conforme</p> <p>Disponible</p>



L'aide à la saisie permet de réduire les listes (tournée par exemple)

Consulter une liste de PEI



Navigation et lecture du tableau de recherches

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type	Tournée	Prochaine Reconnaissance	Prochain Contrôle	Indisponible
VILLARD-DE-LANS	38548-0001	Chemin de La Fauze	Public	1	PEI		21/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0002	15, rue de Richaiffère	Public	2	PEI		21/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0003	Chemin de La Fauze / Rue Albert Pl...	Public	3	PEI		21/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0004	Chemin des Jeandats	Public	4	PEI		21/08/2024	08/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0005	Chemin des Jeandats / Impasse du...	Public	5	PEI		21/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0006	254 Rue des Beaumonts	Public	6	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0007	Rue du Côté l'Arc	Public	7	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0008	176 Rue des Beaumonts	Public	8	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0009	56 Rue des Beaumonts	Public	9	PEI		27/08/2024	12/02/2018	Indisponible
VILLARD-DE-LANS	38548-0010	584 Route des Vères	Public	10	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0011	Rte des Vères / Rue des Beaumonts	Public	11	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0012	Chemin des Bernards	Public	12	PEI		27/08/2024	12/02/2018	
VILLARD-DE-LANS	38548-0013	Chemin de La Croix Margot	Public	13	PEI		27/08/2024	25/08/2016	
VILLARD-DE-LANS	38548-0014	Chemin des Jandats / Maison pour ...	Public	14	PEI		21/08/2024	26/08/2016	
VILLARD-DE-LANS	38548-0015	Impasse des Laiches	Public	15	PEI		21/08/2024	12/02/2018	

Exemple : Recherche sur 9 pages

Page 1 sur 9

1^{ère} page

Vous êtes ici

Précédente

Suivante

Dernière page

Actualiser / Rafraîchir les données

Page courante 1 - 15 sur 129

Sur la page affichée il y a 15 résultats (du 1 au 15)

129 résultats trouvés

Consulter la fiche d'un PEI

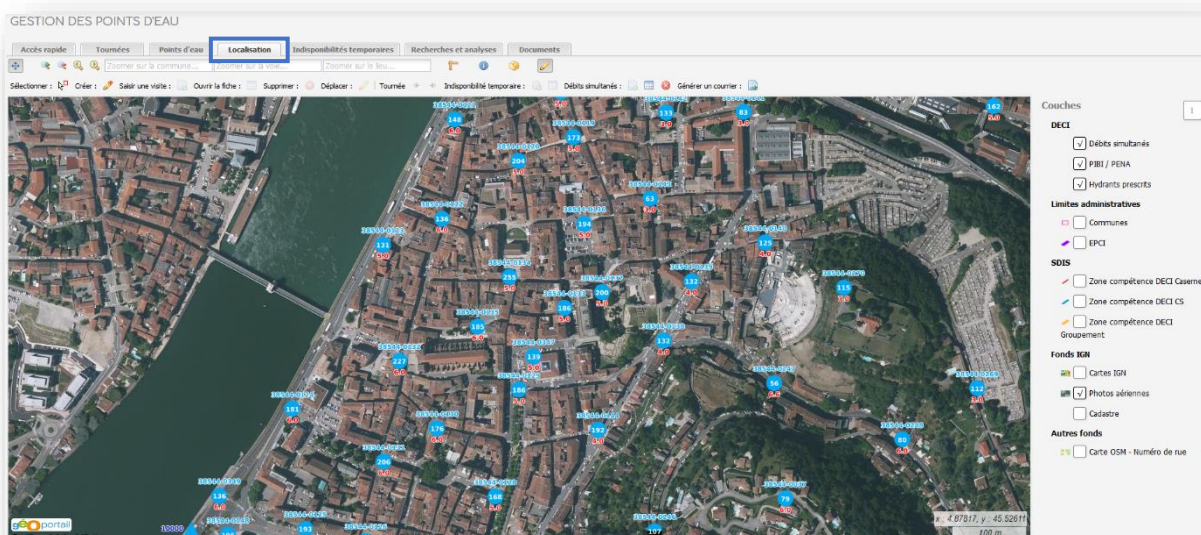


MODULE : Points d'eau - Gestion des points d'eau

Première méthode

En sélectionnant un PEI sur la carte

Affichez le lieu du PEI pour lequel vous désirez consulter la fiche (cf Fiche n°4 : utilisation de la cartographie)



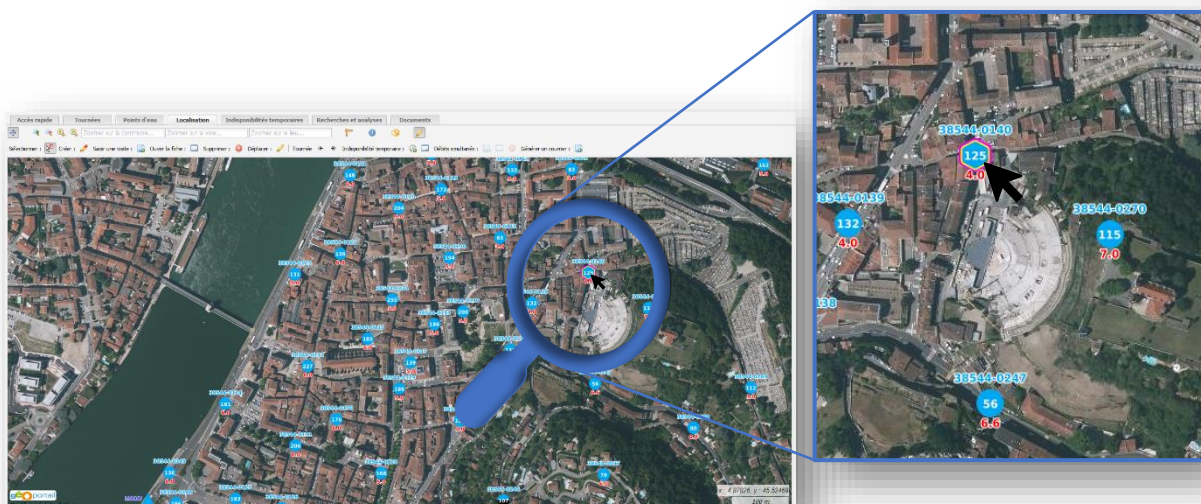
Activez les outils d'édition



Puis activez l'outil de sélection



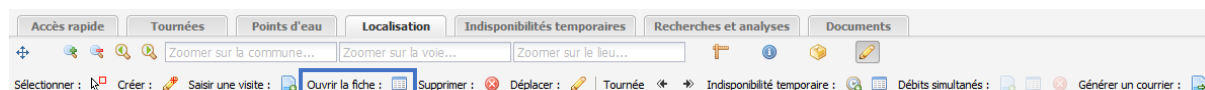
Cliquez une fois sur le PEI recherché, il est alors entouré d'un hexagone rose sur fond jaune. Vous pouvez aussi tracer un rectangle ayant une emprise sur le PEI.



Consulter la fiche d'un PEI



Ouvrir la Fiche du PEI sélectionné



Quand le PEI est sélectionné :

dans la barre d'outils, cliquez une fois sur le bouton « ouvrir la fiche »

Ouvrir la fiche :



La Fiche complète d'un Point d'Eau Incendie

PIBI n° 38544-0140 - VIENNE

Número interne: 140 Nature: PI Autorité de police DECI: Maire (Vienne)
 Type de DECI: Public Service Public DECI: Vienne
 Maintenance et CTP: [dropdown]

Localisation Localisation Caractéristiques techniques Visites Documents

Localisation: Rue Pipet / rue du Crque VIENNE
 Caractéristiques: Diamètre nominal: 1
 Disponibilité: OUI

CSTC Tournée

Aucun CSTC pour ce point d'eau

Date de contrôle	Débit	Pression dynamique à 60m² (bar)	Débit max (m³/h)	Pression dynamique au débit max (bar)	Pression statique (bar)
07/06/2018	125	-	139	-	4
01/02/2004	78	-	102	2	2
Moyenne	101.5	0	120.5	1	3

Annuler Valider

La fiche s'ouvre sur le « résumé » du PEI avec les informations essentielles :

- 🔥 Numéro interne
- 🔥 Nature
- 🔥 Autorité de Police
- 🔥 Type de DECI
- 🔥 Service Public
- 🔥 Service de maintenance

L'onglet Résumé réuni :

- L'adresse
- Les caractéristiques principales
- La disponibilité
- Les motifs d'indisponibilité
- La tournée
- Les dernières valeurs de CT

Consulter la fiche d'un PEI



D'autres onglets permettent d'obtenir plus de détails sur le PEI, ils seront détaillés dans les fiches concernant leur activité.

La localisation (détails géographiques)

(cf Fiche n°10 : ajouter un PEI)

L'onglet Caractéristiques techniques

(cf Fiche n°10 : ajouter un PEI)

Visites (CT et RO)

(cf Fiche n°15 : saisir une visite)

Date	Type	Agent
07/04/2011	Reconnaissance opérationnelle prélevée	Guery/Statzke
07/04/2011	Contrôle technique prélevée (CTP)	SDS/Couquatte
02/02/2004	Reconnaissance opérationnelle initiale	SP VIENNE
02/02/2004	Visite de réception	SP VIENNE

En sélectionnant une visite,

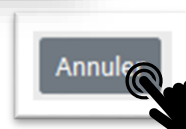
les détails s'affichent

Date	Type	Agent
07/04/2011	Reconnaissance opérationnelle prélevée	Guery/Statzke
07/04/2011	Contrôle technique prélevée (CTP)	SDS/Couquatte
02/02/2004	Reconnaissance opérationnelle initiale	SP VIENNE
02/02/2004	Visite de réception	SP VIENNE

L'onglet documents

(cf Fiche n°10 : ajouter un PEI)

Sauf pour enregistrer une modification, fermez la fiche en cliquant sur



Consulter la fiche d'un PEI



Deuxième méthode

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide Tournées **Points d'eau** Localisation Indisponibilités temporaires Recherches et analyses Documents

Localiser Saisir une visite Ouvrir la fiche

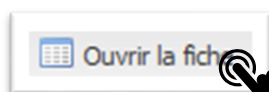
Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Número interne
Nom...	Numéro...	Nom...		Numéro...

Lorsque l'on recherche un PEI via l'onglet « Points d'eau » (cf Fiche n°5 : localiser un PEI), en sélectionnant le PEI dans la liste des résultats, le bouton « Ouvrir la fiche » s'active.

Accès rapide Tournées **Points d'eau** Localisation Indisponibilités temporaires Recherches et analyses Documents

Localiser Saisir une visite **Ouvrir la fiche**

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Número interne	Type
Vie	Numéro...	Nom...		140	
CHARVIEU-CHAVAGNEUX	38085-0140	rue charles darwin (face au numér...	Public	140	PI
SAINT-QUENTIN-FALLAVIER	38449-0140	Rue du Morellon	Public	140	PI
VIENNE	38544-0140	Rue Pipet / rue du Cirque	Public	140	PI



Un clic vous permet d'ouvrir la fiche du PEI sélectionné

PIBI n° 38544-0140 - VIENNE

Número interne: 140 Nature: PI Autorité de police DECI: Mairie (Vienna) Mairie (Vienna)

Type de DECI: Public Service Public DECI: Vienna

Maintenance au C STC: [dropdown]

Historique Localisation Caractéristiques Tournées Vidéos Documents

Localisation Caractéristiques Disponibilité

Rue Pipet / rue du Cirque
VIENNE

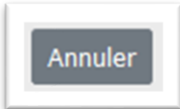
Disponibilité: **OK**

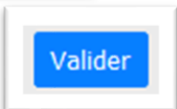
CSTC: Aucun CSTC pour ce point d'eau.

Tournée

Date de mesure	Heure (approx. à 00h00 (UTC))	Débit mes. (m³/s)	Pression (approx. au débit mes. (Bar))	Pression (approx. au débit mes. (Bar))	Pression (approx. Bar)
01/02/2014	12h	80	3.78	-	4
01/02/2014	18h	80	3.78	2	2
Moyenne	18h	80	3.78	1	3

Annuler Valider

Préférez le bouton  si vous n'avez pas de modifications à enregistrer.

Sinon, utilisez le bouton  pour l'enregistrement de nouvelles données.

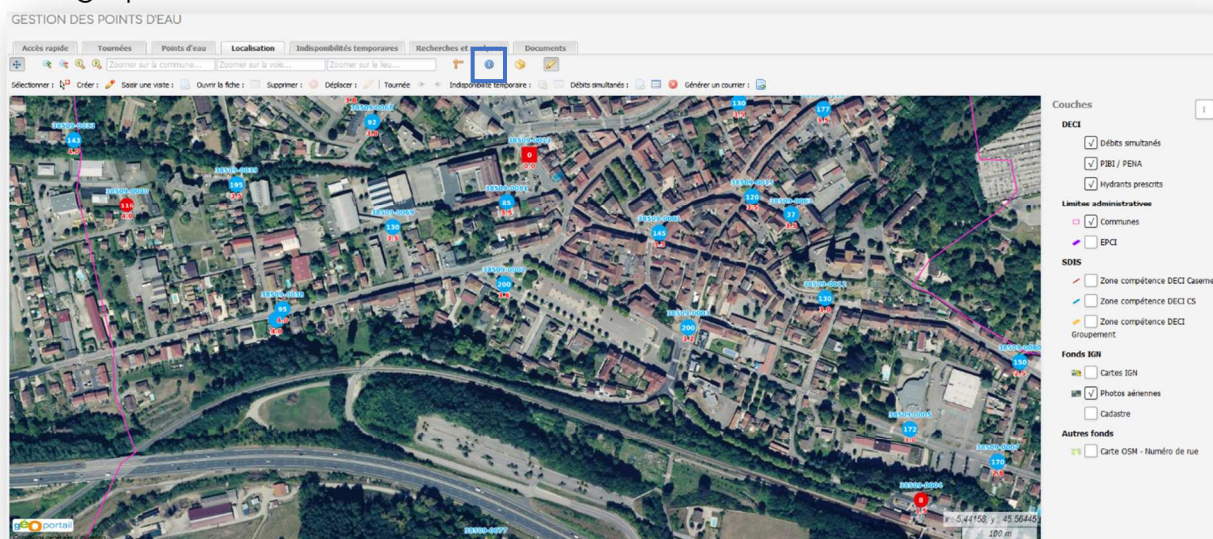
Consulter les informations principales d'un PEI



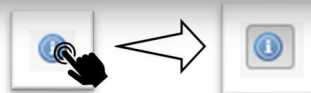
MODULE : Points d'eau - Gestion des points d'eau

Onglet localisation

A partir de la carte, zoomer sur le PEI souhaité (cf Fiche n°4 : utilisation de la cartographie).

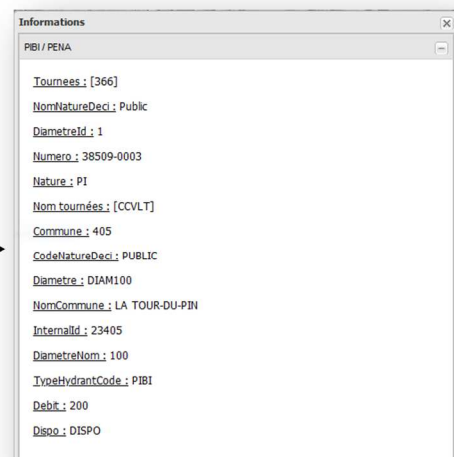


- Cliquez sur l'icône « informations »



l'icône s'active

- Puis cliquez sur le PEI pour lequel vous souhaitez consulter les informations principales.



Si vous cliquez sur la carte, ailleurs que sur un PEI, l'icône se désactive.

Après l'avoir utilisé, l'icône se désactive, il faut la réactiver pour lire les informations d'un autre PEI.



Modifier un PEI

Fiche n°10 : Ajouter un point d'eau

Fiche n°11 : Déclarer un point d'eau

Fiche n°12 : Déplacer un point d'eau

Fiche n°13 : Supprimer un point d'eau

Fiche n°14 : Modifier les caractéristiques d'un PEI



Fiche n°15 : Saisir une visite



REMOcRA



Visite de réception :

La visite de réception d'un PEI est règlementée par le RDDECI. Elle est conclue par un procès-verbal de réception et certifie que :

- ❖ le point d'eau incendie est conforme au RDDECI et, le cas échéant, au schéma (inter-)communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- ❖ le point d'eau incendie normalisé est conforme aux spécificités de conception et d'installation des normes applicables prévues par les référentiels de l'AFNOR ;
- ❖ la source alimentant le ou les points d'eau incendie est suffisante pendant la durée attendue.

La saisie dans REMOcRA de la visite de réception est impérative pour permettre une ROI et ainsi mettre un PEI en service. En l'absence de ce premier contrôle technique - à renseigner dans le PV de réception - le PEI ne peut pas être intégré à la DECI de la zone de compétence de l'autorité de police. Cela implique une absence de remontée d'information au SDIS 38 qui n'utilisera pas le PEI puisque « inconnu » des services d'incendie et de secours.

CTP : Contrôle Technique Périodique

Les contrôles techniques périodiques sont destinés à évaluer les capacités des PEI. Pour les PEI connectés à un réseau sous pression, ils comprennent :

- ❖ Les contrôles fonctionnels
- ❖ Les contrôles de débit et pression

Ces contrôles sont matériellement pris en charge par le service public de la DECI sous la responsabilité de l'autorité de police, à l'exception des PEI privés ne faisant pas l'objet de convention avec l'autorité de police. Les propriétaires ou gestionnaires de PEI privés pas pris en charge par le service public, ont la responsabilité de la réalisation de ces contrôles techniques. La périodicité des CTP est fixée par le RDDECI.

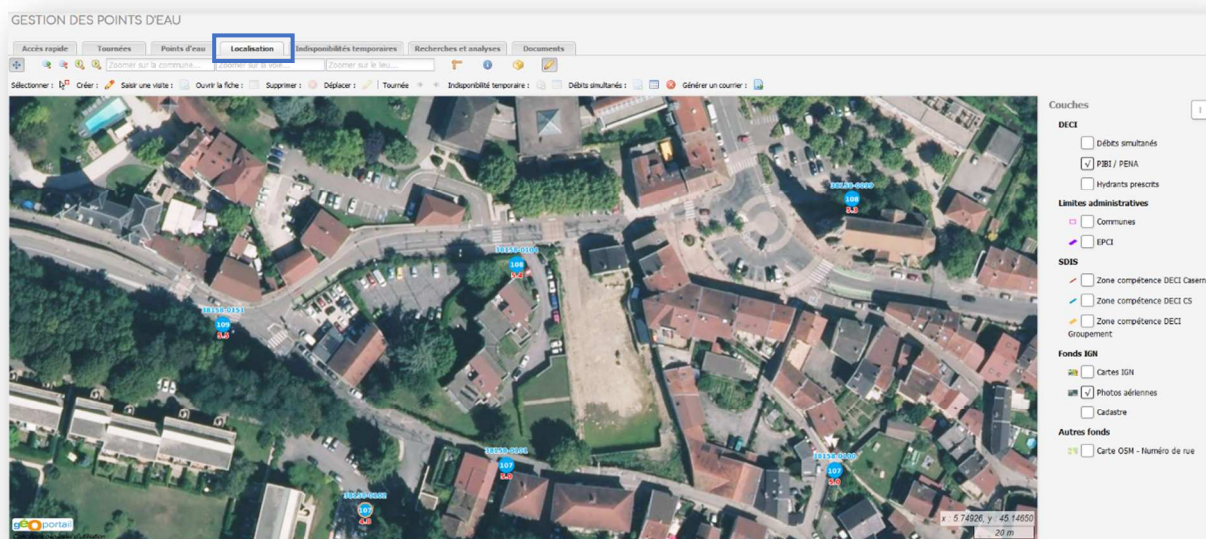
Ajouter un PEI







MODULE : Points d'eau - Gestion des points d'eau

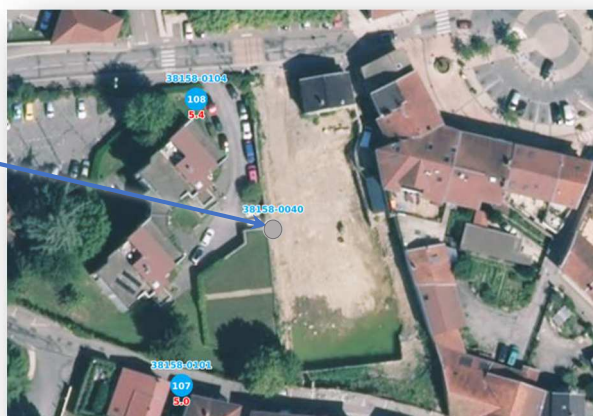
Onglet localisation

Placez la carte sur l'emplacement souhaité à partir des outils de navigation (cf. Fiche n°4 : utilisation de la cartographie)



- Cliquez sur le bouton d'activation des outils 
- Dans la barre d'outils d'édition, cliquez sur « créer » 
- Le curseur se déplace avec un point bleu à sa pointe 
- Placez le rond bleu à l'emplacement du nouveau PEI sur la carte et cliquez une fois pour le positionner :

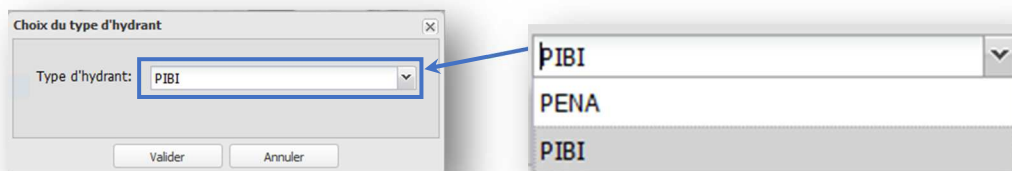
 Le PEI apparaît en gris et un numéro lui est automatiquement attribué



Ajouter un PEI



Une fenêtre « choix du type d'hydrant » s'ouvre, sélectionnez le type dans le menu déroulant



Les fenêtres qui permettent d'enregistrer les informations liées à ce nouveau PEI vont s'afficher au fur et à mesure.

Les coordonnées géographiques sont automatiquement importées et peuvent être modifiées en :

- 🔥 Lambert-93
- 🔥 WGS 84 degrés décimaux
- 🔥 WGS 84 sexagésimaux

Lors de la saisie de la **voie** et/ou du **carrefour**, une liste des voies les plus proches du PEI sont proposées. Cette aide à la saisie n'est pas restrictive et vous pouvez écrire un autre nom de voie si besoin.

Ajouter un PEI



Si vous cliquez trop tôt sur le bouton « valider », vous pourrez ouvrir la fiche du PEI pour renseigner les informations que vous n'avez pas encore saisies (cf. Fiche n°8 : consulter la fiche d'un PEI).



Lorsque vous renseignez les informations de propriété et de localisation du PEI, certains champs sont obligatoires.

Caractéristiques du point d'eau

La fenêtre de création du PEI permet d'enregistrer dès sa création, toutes les informations utiles à la vie du PEI :

- ◆ Localisation (page précédente)
- ◆ Caractéristiques techniques
- ◆ Visites
- ◆ Documents

Il s'agit de remplir les onglets un par un selon les informations que vous souhaitez sauvegarder.

L'onglet Caractéristiques Techniques

Nouveau PIBI

Numéro interne Nature Autorité de police DECI

Type de DECI Service Public DECI

Maintenance et CTP

Localisation **Caractéristiques techniques** Visites Documents

PEI

Diamètre nominal Dispositif d'inviolabilité Renversable

Jumelé avec

Marque Modèle Année de fabrication

Réseau

Service des eaux Type de réseau Débit renforcé

Type de canalisation Diamètre de canalisation

Réservoir

Réseau supprimé Réseau additivé

Ajouter un PEI



L'onglet Visites

Il contient les visites de réception, contrôles technique périodiques, reconnaissances opérationnelles initiales, reconnaissances opérationnelles périodiques et visites non programmées.

Pour enregistrer une nouvelle visite, cliquer sur « nouvelle visite ».

⚠ Les deux premières visites sont obligatoirement :

1. Visite de réception
2. Reconnaissance opérationnelle initiale

Ensuite vous pourrez sélectionner le type de visite (cf. Fiche n°15 : saisir une visite)

⚠ La visite de réception ne peut être saisie que par l'autorité de police ou par le service public de la DECI.

Ajouter un PEI



Une série de points d'attention sont disponibles :

Abords

- Abords à dégager
- Ancrage
- Obstacle à l'ouverture
- Socle de propreté
- Stabilité / verticalité
- Volume de dégagement insuffisant (50 cm autour PIBI)

Précédent Suivant

Accessibilité

- A déplacer
- A protéger
- A tourner
- Distance > 5m de tout obstacle (espace de manoeuvre)
- Hydrant enterré
- Inaccessible aux engins d'incendie

Précédent Suivant

Aspect

- A peindre
- Couleur non normalisée (à repeindre)

Précédent Suivant

Capacité hydraulique

- Sans eau

Précédent Suivant

Divers

- Isolation PIBI par bouche à clef hors service
- Fuite au purgeur

Précédent Suivant

Signalisation

- A numéroté
- Bandeau noire absente au 1/3 supérieur

Précédent Suivant



Il est possible de compléter ces informations via le champ libre dans l'onglet « observations »

Pour accéder à l'onglet des mesures, il faut cocher la case CDP (contrôle débit et pression)

Date: 23 / 12 / 2021 Heure: 11 : 27

Type: Visite de réception Contrôle débit et pression (CDP)

Agent 1: Michael C. Agent 2:

Mesures	Points d'attention	Observations
Débit à 1 bar (m3/h) :		117
Pression dynamique à 60 m3 (bar) :		
Débit max (m3/h) :		
Pression dynamique au débit max (bar) :		
Pression statique (bar) :		6,7

Annuler Valider


Ajouter un PEI

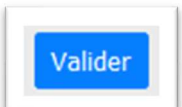


L'onglet Documents

Vous pouvez enregistrer des documents en allant les chercher sur votre disque dur, ils peuvent être de n'importe quel format (jpeg, png, word, pdf, tiff, etc.)

Pensez à cliquer sur le bouton  après avoir sélectionné votre fichier.

⚠ ATTENTION : Si vous cliquez sur  vous perdez toutes les informations saisies, il faut alors recommencer.

Pensez à cliquer sur  !

IMPORTANT : LE PEI NE SERA PAS MIS EN SERVICE TANT QUE LA RECONNAISSANCE OPERATIONNELLE - ROI - NE SERA PAS ENREGISTREE.

SEULS LES SAPEURS-POMPIERS PEUVENT ENREGISTRER UNE ROI.

⚠ Lors du remplacement d'un PEI, il est fortement recommandé d'enregistrer le PV de réception dans les documents liés à l'historique de ce PEI.

Modifier les caractéristiques d'un PEI

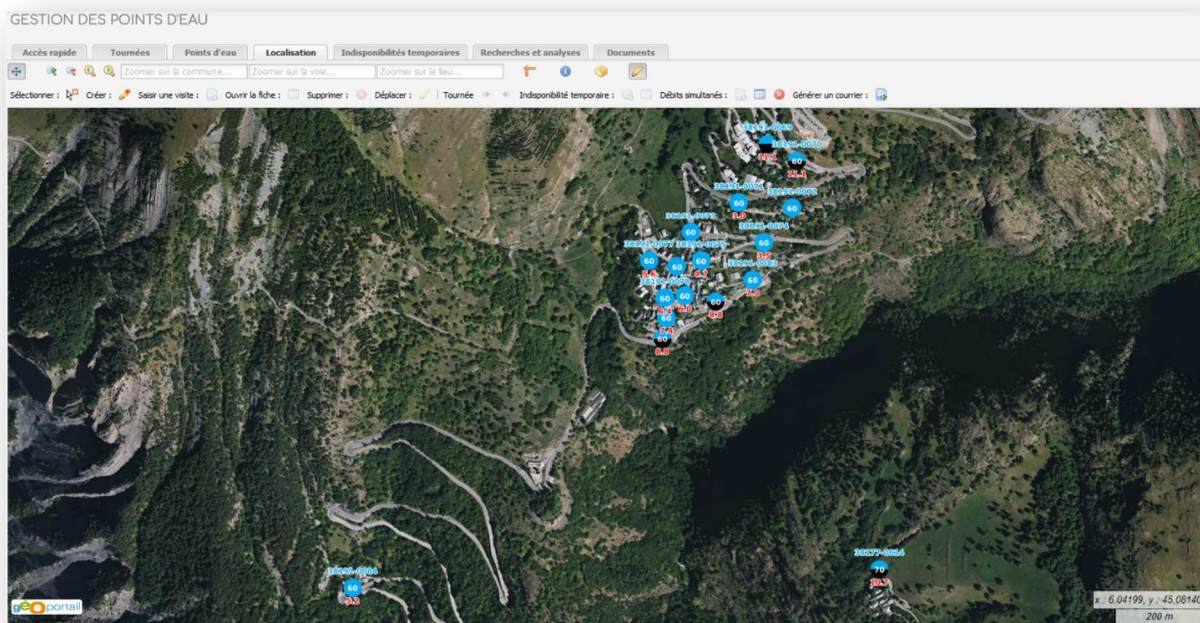




MODULE : Points d'eau - Gestion d'un point d'eau

Première méthode

Depuis la cartographie

- Zoomez sur le PEI que vous souhaitez modifier (cf Fiche n°4 : utilisation de la cartographie)

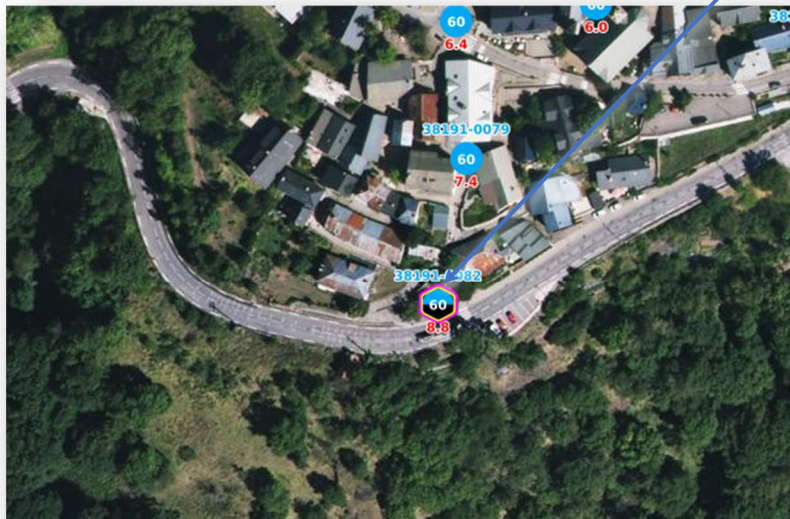


- Sélectionnez le PEI que vous souhaitez modifier (cf Fiche n°8 : consulter la fiche d'un PEI) en activant les outils d'édition  puis l'outil de sélection d'un PEI 

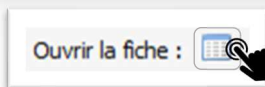
Modifier les caractéristiques d'un PEI



- Une fois sélectionné, le PEI est entouré d'un hexagone rose sur fond jaune

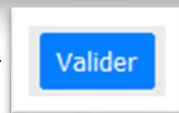


- Dans la barre d'outils d'édition, cliquez sur



La fiche complète du PEI s'ouvre. Elle dispose de plusieurs onglets détaillant les caractéristiques du PEI (cf Fiche n°10 : ajouter un PEI)

Après avoir réalisé les modifications, cliquez sur **Valider** pour sauvegarder les modifications sinon cliquez sur **Annuler**.



Modifier les caractéristiques d'un PEI



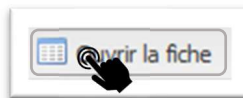
Deuxième méthode

Depuis une liste de PEI

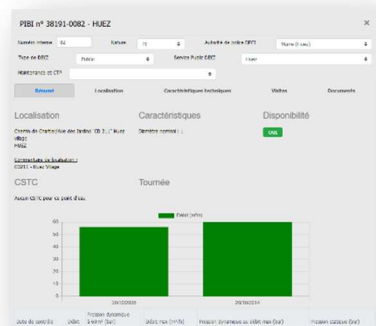
- Ouvrez la liste des PEI dans laquelle se trouve le PEI que vous souhaitez modifier (cf Fiche n°7 : consulter une liste de PEI), sélectionnez-le en cliquant une fois sur la ligne.

The screenshot shows a table of PEI (Plan d'Évacuation Individuel) with columns: Commune, Point d'eau, Adresse, Statut, Numéro interne, Type, Tournée, Prochaine Reconnaissance, Prochain Contrôle, and Indisponible. A magnifying glass highlights the row for PEI # 38191-0082. A callout box below the table shows three buttons: 'Localiser', 'Saisir une visite', and 'Ouvrir la fiche'.

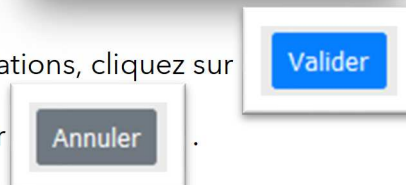
- Lorsque la ligne du PEI est sélectionnée, les outils s'activent : cliquez sur



La fiche complète du PEI s'ouvre alors, elle dispose de plusieurs onglets détaillant les caractéristiques du PEI (cf Fiche n°10 : ajouter un PEI)



Après avoir réalisé les modifications, cliquez sur **Valider** pour sauvegarder les modifications sinon cliquez sur **Annuler**.



Saisir une visite

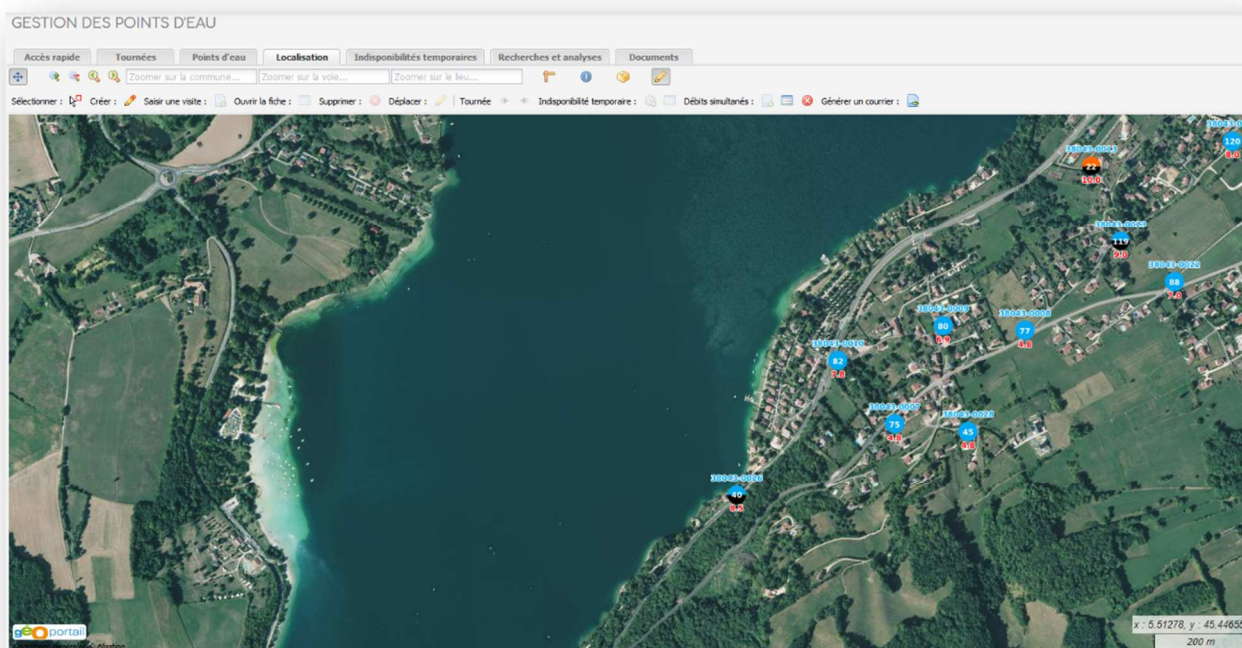


MODULE : Points d'eau - Gestion des points d'eau

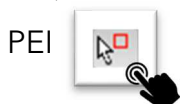
Première méthode

Depuis la cartographie

- Zoomez sur le PEI pour lequel vous souhaitez saisir une visite (cf Fiche n°4 : utilisation de la cartographie)



- Sélectionnez le PEI concerné par la visite (cf Fiche n°8 : consulter la fiche d'un PEI) en activant les outils d'édition



PEI

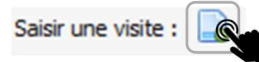
Saisir une visite



- Une fois sélectionné, le PEI est entouré d'un hexagone rose sur fond jaune



- Dans la barre d'outils d'édition, cliquez sur



La fiche des visites du PEI s'ouvre sur l'onglet « **points d'attention** » qui est un onglet commun à toutes les visites

PIBI n° 38043-0026 - BILIEU

Date: 25 / 12 / 2021 Heure: 08 : 42

Type: Contrôle technique périodique Contrôle débit et pression (CDP)

Agent 1: Agent 2:

Mesures **Points d'attention** Observations

Abords

- Abords à dégager
- Ancrage
- Obstacle à l'ouverture
- PI sous coffre
- PIBI sous scellé
- Socle de propreté
- Stabilité / verticalité
- Volume de dégagement insuffisant (50 cm autour PIBI)

Précédent Suivant

Annuler Valider

Saisir une visite



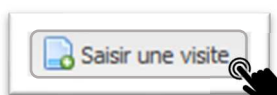
Deuxième méthode

Depuis une liste de PEI

- Ouvrez la liste des PEI dans laquelle se trouve le PEI que vous avez visité (cf Fiche n°7 : consulter une liste de PEI), sélectionnez-le en cliquant une fois sur la ligne.

Commune	Point d'eau	Adresse	Statut	Numéro interne	Type	Tournée	Prochaine Reconnaissance	Prochain Contrôle	Indisponible
BILIEU	38043-0001	Carrefour Rte des Maures /Impas...	Public	16	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0002	Carrefour Rte Faverde et Côte RL1	Public	17	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0003	Chemin Chantaret "Face n°437"	Public	18	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0004	Carrefour Rte du Grand Bleu/Che...	Public	19	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0005	Eglise	Public	20	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0006	Allée du Gras/Les Maures	Public	21	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0007	Rte de Chavannes/Impasse du Bar...	Public	22	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0008	Carrefour Rte du David/Rte du Gra...	Public	23	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0009	Lot du Champ du Bouvreuil	Public	24	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0010	Impasse Plain Soleil	Public	25	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0011	177 Rte du Bord du Lac	Public	26	PI		02/08/2024	24/12/2024	
BILIEU	38043-0012	362 Impasse des Margères	Public	27	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0013	Montée de la Revettine/Montée du...	Public	28	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0014	Carrefour Rte du Grand Pré /Rte d...	Public	29	PI		02/08/2024	31/01/2023	
BILIEU	38043-0015	Chemin du Petit Essard "LM"	Public	30	PI		02/08/2024	31/01/2023	Non conforme

- Lorsque la ligne du PEI est sélectionnée, les outils s'activent : cliquez sur



La fiche des visites du PEI s'ouvre sur l'onglet « **points d'attention** » qui est un onglet commun à toutes les visites

PIBI n° 38043-0026 - BILIEU

Date: 25 / 12 / 2021 Heure: 08 : 42

Type: Contrôle technique périodique Contrôle débit et pression (CDP)

Agent 1: Agent 2:

Mesures **Points d'attention** Observations

Abords

- Abords à dégager
- Ancrage
- Obstacle à l'ouverture
- PI sous coffre
- PIBI sous scellé
- Socle de propreté
- Stabilité / verticalité
- Volume de dégagement insuffisant (50 cm autour PIBI)

Précédent Suivant

Annuler Valider

Saisir une visite



Choix de la visite

Il existe trois types de visites périodiques :

La visite de réception et la reconnaissance opérationnelle initiale sont abordées dans la Fiche n°10 : ajouter un PEI

- 🔥 La Reconnaissance Opérationnelle Périodique
- 🔥 Le Contrôle Technique
- 🔥 La visite non programmée

La fenêtre s'ouvre selon votre profil utilisateur et selon la phase dans laquelle se trouve le PEI. Pour avoir plus d'informations sur les différentes phases de contrôle, voir l'introduction de la sous partie 2 « **modifier un PEI** » du présent guide.

La date et l'heure s'incrémentent automatiquement. Il est possible d'antidater et de modifier l'horaire en cliquant dans les champs concernés.

Un calendrier s'ouvre en bloquant les dates futures, l'heure s'écrit normalement.

Saisir une visite



Reconnaissance Opérationnelle Périodique

Type

Comme pour une visite de PENA, lors de la saisie d'une ROP, la case de sélection du Contrôle des Débit et Pression est grisée.

Contrôle débit et pression (CDP)

Nous recommandons de renseigner le nom ou l'identifiant choisi pour la personne saisissant la visite en tant qu'agent 1

Agent 1

L'agent 2 étant celui ou celle qui a effectué la visite. S'il s'agit de la même personne, seul l'agent 1 peut être renseigné.

Agent 2

Les pages de « **Points d'attention** » sont différentes que celles affichées lors d'une visite de réception ou d'une ROI. En cliquant sur **Suivant** vous accédez à la liste des points d'attention classés par famille.

Abords

- Abords à dégager
- Ancrage
- Obstacle à l'ouverture
- PI sous coffre
- PIBI sous scellé
- Socle de propreté
- Stabilité / verticalité
- Volume de dégagement insuffisant (50 cm autour PIBI)

Précédent Suivant

Annuler Valider

Saisir une visite



Cochez les cases correspondants aux anomalies constatées. Les différentes familles de points d'attention seront évolutives, la liste ci-dessous n'est pas contractuelle.

Vous pouvez naviguer à travers ces listes avec les boutons

Suivant

&

Précédent

Accessibilité

- A débroussailler
- A déplacer
- A protéger
- A tourner
- Distance > 5m de tout obstacle (espace de manoeuvre)
- Hydrant enterré
- Inaccessible aux engins d'incendie
- Introuvable

Précédent Suivant

Annuler Valider

Aspect

- A peindre
- Capot casse - manquant
- Corrosion
- Couleur non normalisée (à repeindre)

Précédent Suivant

Annuler Valider

Capacité hydraulique

- Fuite
- PIBI détruit
- Sans eau

Précédent Suivant

Annuler Valider

Mise en œuvre

- Carré de manoeuvre hors service
- En travaux
- Volant de manoeuvre absent (ou HS), Carré manoeuvre non normalisé

Précédent Suivant

Annuler Valider

Signalisation

- A numéroté
- Bandeau noire absente au 1/3 supérieur

Précédent Suivant

Annuler Valider

Les anomalies des visites précédentes restent cochées. Pensez à les « décocher » si elles ne sont plus d'actualité.

Informez le SOPPR par eMail, lorsque la ROP d'une commune est terminée.

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur

Valider

attention

Annuler

vous

Saisir une visite



Contrôle Technique

Type

Nous recommandons de renseigner le nom ou l'identifiant choisi pour la personne saisissant la visite en tant qu'agent 1

Agent 1

L'agent 2 étant celui ou celle qui a effectué la visite. S'il s'agit de la même personne, seul l'agent 1 peut être renseigné.


Agent 2

- Cochez la case « **Contrôle Débit et Pression (CDP)** »

Contrôle débit et pression (CDP)  Contrôle débit et pression (CDP)

- Sélectionnez l'onglet des Mesures,

Mesures	Points d'attention	Observations
Débit à 1 bar (m3/h) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pression dynamique à 60 m3 (bar) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Débit max (m3/h) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pression dynamique au débit max (bar) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pression statique (bar) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

 Dans les « points d'attention » : Les anomalies des visites précédentes restent cochées.

Pensez à les « décocher » si elles ne sont plus d'actualité.

Saisir une visite



Les valeurs à enregistrer impérativement sont :

- 🔥 Le débit sous 1bar
- 🔥 La pression statique

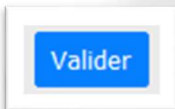


Dans le cas où la pression ne descende pas à 1 bar, il est demandé de mesurer :

- 🔥 Le débit maxi
- 🔥 La pression au débit max

⚠️ Si une mesure n'a pas été effectuée, ne saisissez pas de 0 (zéro) dans les cases vides, cela indiquerait que le PEI a réellement 0 de débit ou de pression et le PEI deviendrait indisponible.



Lorsque vous cliquez sur  votre saisie sera enregistrée.

Il est possible de ne pas enregistrer la visite en cliquant sur .



Pour vérifier que la saisie est bien enregistrée, consultez la fiche du PEI, la visite doit apparaître dans l'historique des visites.

Il est possible de supprimer la dernière visite effectuée par votre organisme, (selon votre profil) en sélectionnant la visite et en cliquant sur « supprimer » dans la fiche du PEI, onglet « visites » (cf. Fiche n°8 : consulter la fiche d'un PEI).

Date	Type	Agent
31/05/2021	Reconnaissance opérationnelle périodique	QUERCIA / GUERDIN

Buttons: Nouvelle visite Supprimer

Saisir une visite



Troisième méthode

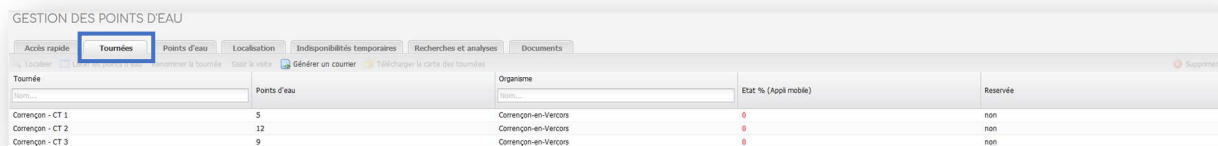
Cette méthode est utilisable lorsque l'on a des visites d'une même tournée à saisir (cf Fiches n°s 19 et 20 relatives aux tournées).

- 🔥 Pour les ROP, référez-vous à la fiche n°21 : extraction et saisie d'une tournée ;
- 🔥 Pour la saisie massive de contrôles techniques, référez-vous à la fiche n°22 : importation des CT ;

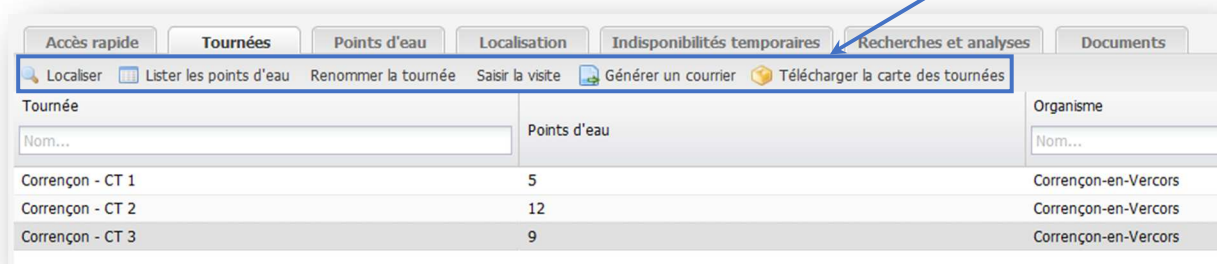
La saisie d'une visite est définie par votre profil, les utilisateurs SDIS pourront saisir des RO, les utilisateurs externes pourront saisir des CT. Les deux profils pourront saisir des visites non programmées.

Saisir des CT faisant partie d'une même tournée

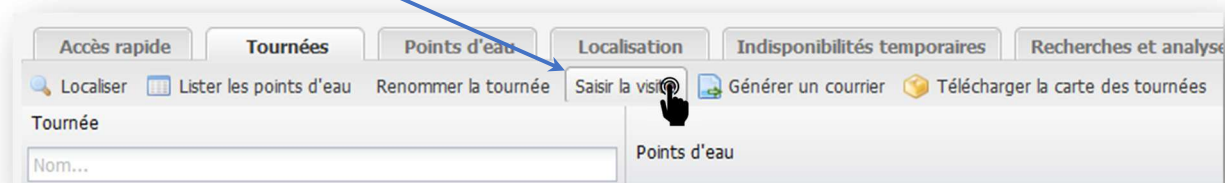
Dans l'onglet « tournées », sélectionnez la tournée pour laquelle vous avez des CDP (Contrôles Débit et Pression) à enregistrer



Une fois la ligne de votre tournée sélectionnée, les boutons sont activés



Cliquez sur « Saisir la visite »



Saisir une visite



La fenêtre de saisie d'une tournée s'affiche

Corrençon - CT 3 (9)

Date: Heure: Type:

Contrôle débit pression (CDP) Agent 1: Agent 2:

PEI	Voie	Type	Domaine	Propriétaire	Anomalies	Date de la dernière ROP	Date de la dernière CTP	Etat	
38129-0015	LES MENGOTS "Bâtiment Le Lièvre Blanc"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0016	LES CHALETS DU VERCORS "parking haut"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00 (17/05/2022 15h07)	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0017	PLACE DU VILLAGE "Office du Tourisme"	PI	PUBLIC			17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0018	LES CAMPANULES "bas du lotissement"	PI	PUBLIC			17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0019	LES MARTINS "ferme Ruffier"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00 (17/05/2022 15h07)	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0020	LES MARECHAUX "50 m sous Le Lever du Jour"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00 (17/05/2022 15h07)	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0023	LES RAVAUDS "Rte du Peuil/Rte de La Narce"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00 (17/05/2022 15h07)	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0030	LES CAMPANULES "haut du lotissement"	PI	PUBLIC			17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>

Renseignez les informations obligatoires (Date, Heure, Agent et Type de Visite)

Corrençon - CT 3 (9)

Date: Heure: Type:

Contrôle débit pression Agent 1: Agent 2:

mai 2022

PEI	Voie	Type	Domaine	Propriétaire	Anomalies	Date de la dernière ROP	Date de la dernière CTP	Etat	
38129-0015	LES MENGOTS "Bâtiment Le Lièvre Blanc"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0016	LES CHALETS DU VERCORS "parking haut"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0017	PLACE DU VILLAGE "Office du Tourisme"	PI	PUBLIC			17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0018	LES CAMPANULES "bas du lotissement"	PI	PUBLIC			17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>
38129-0019	LES MARTINS "ferme Ruffier"	PI	PUBLIC			28/10/2021 12h00	12/10/2021 13h00	Disponible	<input type="radio"/> RAS <input type="button" value="Mesures / anomalies"/>

Saisir une visite



Les types de visites sont limités à votre profil d'utilisateur externe, seul profil autorisé à saisir les CDP

Corrençon - CT 3 (9)

Date: 17/05/2022 Heure: -- : -- Type: [Menu déroulant]

Contrôle débit pression (CDP) Agent 1: [Champ] Agent 2: [Champ]

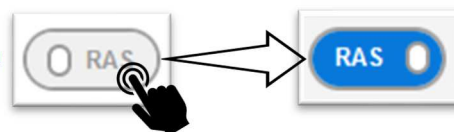
PEI	Voie	Type	Domaine	Propriétaire	Anomalies	Date de la dernière ROP	Date de la dernière CTP	Etat

Menu déroulant Type: Visite de réception, Contrôle technique périodique, Non programmée

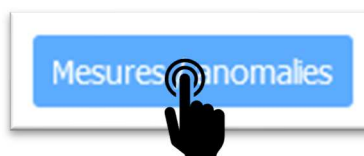
Cochez la case « Contrôle débit pression (CDP) »

Contrôle débit pression (CDP)

Si un PEI ne fait pas l'objet de CDP activez le bouton



Pour saisir le CDP d'un PEI, cliquez sur sur l'onglet « Points d'attention »



la fenêtre s'ouvre

38129-0015

Mesures	Points d'attention	Observations
Abords		
<input type="checkbox"/> Abords à dégager		
<input type="checkbox"/> Ancrage		
<input type="checkbox"/> C'est un lampadaire ! Test		
<input type="checkbox"/> Obstacle à l'ouverture		
<input type="checkbox"/> PI sous coffre		
<input type="checkbox"/> PIBI sous scellé		
<input type="checkbox"/> Socle de propreté		
<input type="checkbox"/> Stabilité / verticalité		
<input type="checkbox"/> Volume de dégagement insuffisant (50 cm autour PIBI)		
<input type="button" value="Précédent"/> <input type="button" value="Suivant"/>		
<input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Valider"/>		

Saisir une visite



Ouvrez l'onglet « Mesures » en cliquant une fois dessus

38129-0015 ✕

Mesures	Points d'attention	Observations
Débit à 1 bar (m ³ /h) :		<input type="text"/>
Pression dynamique à 60 m ² (bar) :		<input type="text"/>
Débit max (m ³ /h) :		<input type="text"/>
Pression dynamique au débit max (bar) :		<input type="text"/>
Pression statique (bar) :		<input type="text"/>

Remplissez les champs pour lesquels vous avez les valeurs.

Vous pouvez saisir directement dans le champ vide ou utiliser les boutons d'incrémentatation ou de décrémentation

Rappel : sont demandés le débit à 1 bar et la pression statique
Si vous ne pouvez pas atteindre 1 bar, relevez le débit à la pression atteinte.

Une fois rempli, cliquez sur pour enregistrer les valeurs

Si vous cliquez sur aucune valeur ne sera enregistrée

Saisir une visite



Si vous avez des observations à noter, allez sur l'onglet « Observations » avant de valider une première fois et écrivez vos commentaires. Validez ensuite.

38129-0015 ✕

Mesures	Points d'attention	Observations
Observations...		

Annuler
Valider

Lorsque vous avez « Validé » votre saisie, passez au PEI suivant. A la fin de vos saisies, cliquez sur « Valider »

38129-0023	LES RAVAUDS "Rte du Peuil/Rte de La Narce"	PI	PUBLIC		28/10/2021 12h00	17/05/2022 12h00	15h07)	Disponible	<input type="radio"/> RAS	Mesures / anomalies
(17/05/2022 15h07)										
38129-0030	LES CAMPANULES "haut du lotissement"	PI	PUBLIC		17/05/2022 12h00	12/10/2021 13h00		Disponible	<input type="radio"/> RAS	Mesures / anomalies

Annuler
Valider

Un bilan de votre saisie s'affiche à l'écran

Corrençon - CT 3 (9) ✕

La totalité des visites n'a pas pu être enregistré par Remocra
Veuillez trouver ci-dessous la liste des PEI concernés et la raison pour laquelle la visite n'a pas pu être renseignée
Merci de renseigner la visite manuellement pour chacun de ces PEI

PEI	Motif de refus
38129-0017	Une visite est déjà présente à cette date pour cet hydrant
38129-0018	Une visite est déjà présente à cette date pour cet hydrant
38129-0030	Une visite est déjà présente à cette date pour cet hydrant

Nombre de PEI à RAS : 8
 Nombre de PEI avec des anomalies : 0
 Nombre de PEI sans mesure débit/pression : 8

Valider



Gérer les indisponibilités

Fiche n°16 : Créer une indisponibilité temporaire

Fiche n°17 : Activer / Lever / Prolonger une indisponibilité temporaire

Fiche n°18 : Gérer / Supprimer une indisponibilité temporaire



RemoCRA

Les indisponibilités

introduction



Termes liés à REMOcRA

Il existe différentes expressions d'action dans la gestion des indisponibilités temporaires (IT). De la création à la suppression d'une indisponibilité, il est possible de modifier, prolonger, activer, lever une indisponibilité.

[Lexique des indisponibilités sur REMOcRA](#)

Créer :

Action de créer une indisponibilité temporaire immédiate ou programmée ;

Planifiée :

Indisponibilité temporaire qui a été programmée ;

Gérer :

Modifier la programmation d'une indisponibilité temporaire qui n'est pas active ;

Supprimer :

Supprimer une indisponibilité temporaire programmée qui n'est pas active ;

Activer :

Activer en avance une indisponibilité temporaire programmée.

Indisponibilités temporaires programmées

En cours :

Indisponibilité temporaire active ;

Prolonger :

Prolonger une indisponibilité temporaire en cours qui possède une date de fin ;

Lever :

Supprimer une indisponibilité temporaire en cours.

Indisponibilités temporaires en cours

Les indisponibilités


introduction



Une indisponibilité

Définition

Un PEI est classé « indisponible » lorsqu'il est considéré inutilisable pour assurer l'alimentation en eau des engins incendie du SDIS. REMOcRA est en liaison permanente avec le système d'alerte du Centre de Traitement des Appels (CTA = 18) pour assurer le bon déroulement des opérations de secours. Un message est rédigé sur l'ordre de départ des engins de secours, précisant les PEI disponibles dans les environs de l'adresse du sinistre déclaré.

 En dehors des heures ouvrables, transmettre toute information d'une indisponibilité temporaire par eMail à : codis38@sdis38.fr

Classification

- L'indisponibilité fonctionnelle :
 - 🔥 Anomalie connue et répertoriée ;
 - 🔥 Débit ou pression insuffisants ;
 - 🔥 Anomalie inconnue.

- L'indisponibilité temporaire :
 - 🔥 Immédiate : l'indisponibilité débute au moment de la validation du formulaire, la date de fin peut être connue ou pas.
 - 🔥 Programmée : la période de l'indisponibilité est connue, tant pour le début que pour la fin. Elle peut être activée automatiquement ou déclenchée ultérieurement. Une fois la date de fin atteinte, l'indisponibilité prend fin et le PEI est remis en service automatiquement.

Statut

Tout PEI déclaré indisponible est affiché en rouge sur la cartographie et n'est pas considéré par les services du SDIS pour toute intervention.



Créer une indisponibilité temporaire

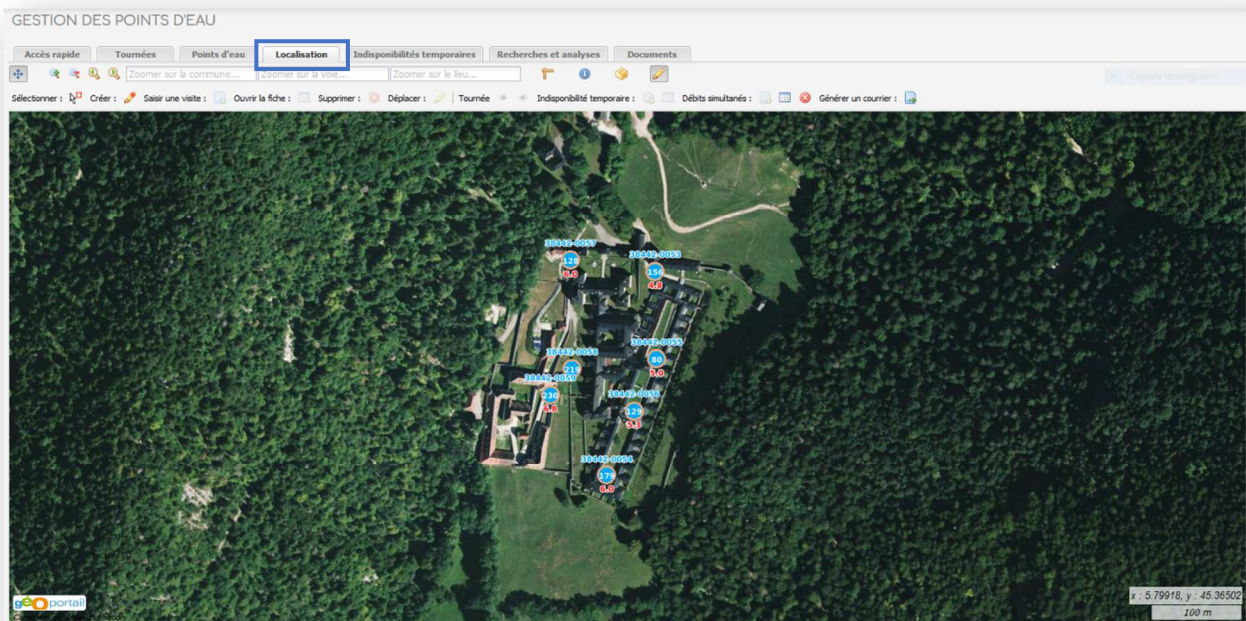
Fiche n°16





Toujours informer le SDIS avec le formulaire de perturbation de la DECI - cf Annexes -

MODULE : Points d'eau - Gestion d'un point d'eau

Onglet Localisation



- Accédez à la zone de la ou des indisponibilités à créer selon la recherche de votre choix (cf. Fiche n°4 : utilisation de la cartographie / Fiche n°5 : localiser un PEI)
- Activez la barre des outils d'édition (cf. Fiche n°4 utilisation de la cartographie) 
- Activez l'outil de sélection des PEI 
- Sélectionnez le ou les PEI à déclarer indisponible(s).

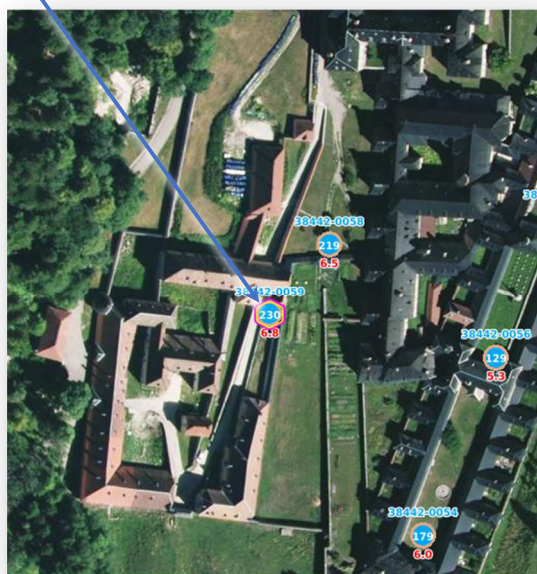
Vous pouvez déclarer un seul ou plusieurs PEI en même temps, ce sont des indisponibilités simple ou multiple.

Créer une indisponibilité temporaire

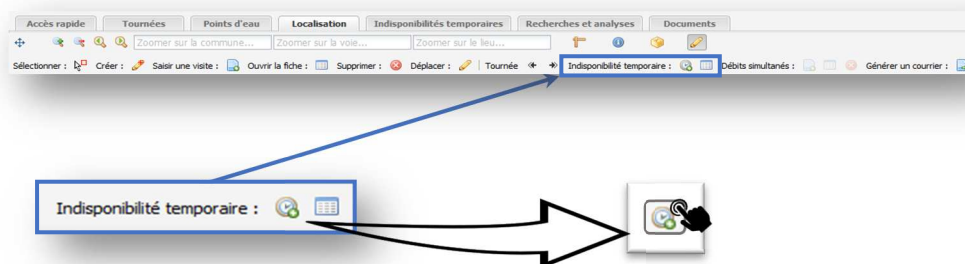


Indisponibilité simple

Sélectionnez le PEI à mettre indisponible, une fois sélectionné, le PEI est entouré d'un hexagone rose sur fond jaune.



Dans les outils d'édition, cliquez sur « déclarer une indisponibilité temporaire »



La fenêtre qui s'ouvre permet de renseigner toutes les informations relatives à l'indisponibilité à déclarer.

⚠ Une fois validée, l'indisponibilité sera activée si vous la laissez « immédiate ».

Créer une indisponibilité temporaire

Fiche n°16



La fenêtre de renseignements inclut automatiquement le numéro du PEI sélectionné

Renseignez les champs de gestion de l'Indisponibilité Temporaire (IT)

➤ Motif

- 🔥 Un motif clair permet à une autre personne de savoir si elle peut lever l'indisponibilité. Il est fortement recommandé de connaître le motif pour mettre un PEI indisponible (le champ est obligatoire) ;
- 🔥 Il peut être lié à des travaux dans le cadre d'une IT programmée ;
- 🔥 Il peut être lié à une urgence (rupture de canalisation, accident impliquant le PEI, etc.).

La case « *basculer automatiquement en indisponibilité* » est cochée par défaut. Si vous la décochez, le PEI ne sera indisponible que si vous activez l'IT manuellement.

Créer une indisponibilité temporaire



➤ Dates

- Vous avez le choix entre un début d'IT immédiat ou programmé ;
- Pour une date différée, vous pouvez choisir entre un déclenchement automatique (par défaut) et/ou une relance par eMail pour un déclenchement maîtrisé manuellement ;
- La date de fin peut ne pas être connue (exemple d'un PEI accidenté la nuit) ;
- Une date de fin connue doit être saisie et peut, comme pour la programmation de début, être automatique ou manuelle à la suite d'une relance par eMail ;
- Par défaut, toutes les dates sont cochées sur « immédiat » et « inconnue ».

➤ PEI concernés

- Le numéro du PEI déclaré en IT est automatiquement incrémenté dans la liste des PEI ;
- Il est possible d'ajouter un ou plusieurs PEI en saisissant le ou les numéros du ou des PEI et en cliquant sur « ajouter » ;
- En cas d'erreur, vous pouvez sélectionner un PEI dans la liste de cette fenêtre et le retirer des PEI à mettre en IT.

Points d'eau concernés

Numéro du pei à ajouter

38442-0059

Ajouter

Retirer

Annuler Valider

Lorsque vous validez votre saisie, l'IT sera déclenchée (programmée ou immédiate).



En cliquant sur « Annuler », aucune information ne sera enregistrée.

Créer une indisponibilité temporaire



Le PEI indisponible sera ainsi en rouge sur la cartographie.



Un PEI en rouge est « indisponible », cela peut être en raison d'une indisponibilité temporaire (IT), mais aussi d'une anomalie liée à une visite (CTP, ROI, etc.) Il n'y aura aucune distinction sur la cartographie, seule la fiche du PEI sera explicative (cf. Fiche n°8 consulter la fiche d'un PEI).

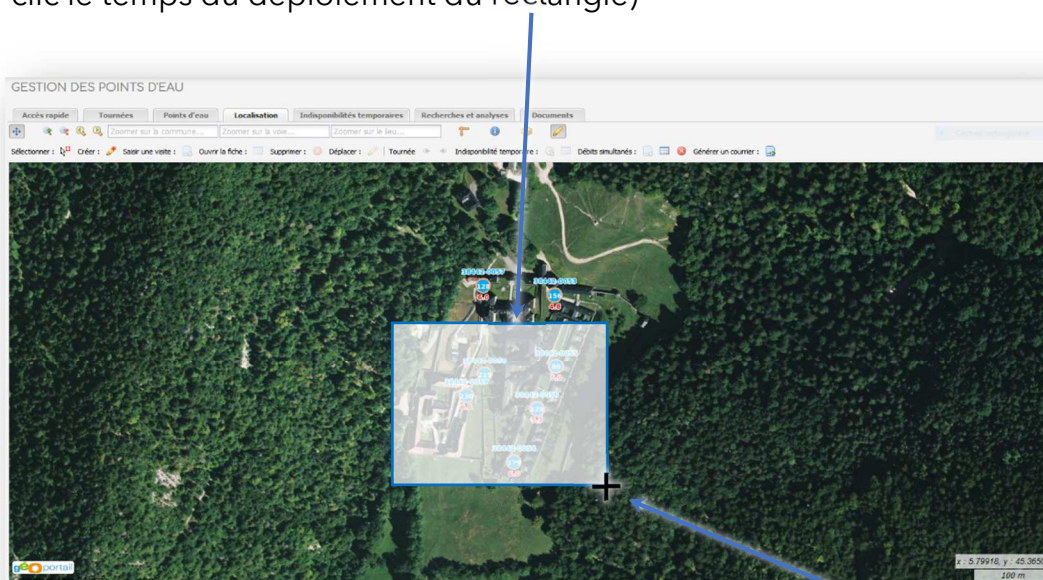
Créer une indisponibilité temporaire



Indisponibilité multiple

La sélection multiple peut être faite de deux façons sur la carte :

- En maintenant la touche « ctrl » de votre clavier enfoncée et en cliquant sur chaque PEI à sélectionner ;
- En dessinant un rectangle d'emprise directement sur la carte (maintenez le clic le temps du déploiement du rectangle)



Tant que vous maintenez le clic enfoncé, le curseur devient une croix.

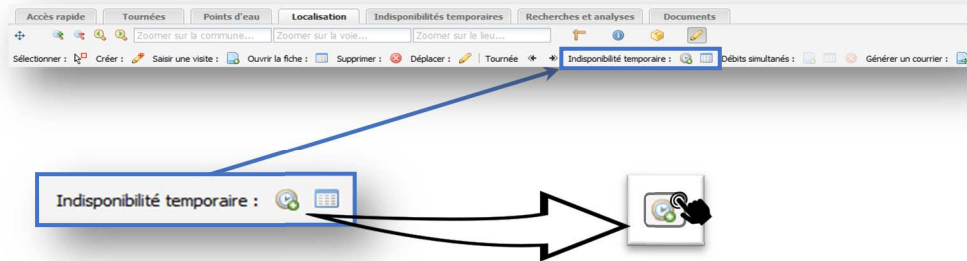
Une fois sélectionnés, les PEI sont entourés, d'un hexagone rose sur fond jaune.




Créer une indisponibilité temporaire



Dans les outils d'édition, cliquez sur « déclarer une indisponibilité temporaire »



La fenêtre qui va s'ouvrir permet de renseigner toutes les informations relatives à l'indisponibilité à déclarer.

 Une fois validée, l'indisponibilité sera activée si vous la laissez « immédiate ».

La fenêtre de renseignements s'ouvre, incluant les numéros des PEI sélectionnés.

Nouvelle indisponibilité temporaire

Mise en indisponibilité

Motif : Réservoirs vides (eau utilisée pour la Chartreuse)

Immédiate

A partir du : jj / mm / aaaa à -- : --

Basculer automatiquement en indisponible

Prévenir par mél avant la date prévue

Remise en disponibilité

Inconnue

A partir du : jj / mm / aaaa à -- : --

Basculer automatiquement en disponible

Prévenir par mél avant la date prévue

Points d'eau concernés

Numéro du pei à ajouter

Ajouter

Retirer

38442-0059

38442-0054

38442-0055

38442-0056

Annuler Valider

Créer une indisponibilité temporaire



Renseignez les champs de gestion de l'Indisponibilité Temporaire (IT)

➤ Motif

- 🔥 Un motif clair permet à une autre personne de savoir si elle peut lever l'indisponibilité. Il est fortement recommandé de connaître le motif pour mettre un PEI indisponible (le champ est obligatoire) ;
- 🔥 Un motif peut être lié à des travaux dans le cadre d'une IT programmée ;
- 🔥 Un motif peut être lié à une urgence (rupture de canalisation, sécheresse, etc.).

La case « *basculer automatiquement en indisponibilité* » est cochée par défaut. Si vous la décochez, le PEI ne sera indisponible que si vous activez l'IT manuellement.

➤ Dates

- 🔥 Vous avez le choix entre un début d'IT immédiat ou programmé ;
- 🔥 Pour une date différée, vous pouvez choisir entre un déclenchement automatique (par défaut) et/ou une relance par eMail pour un déclenchement maîtrisé manuellement ;
- 🔥 La date de fin peut ne pas être connue (exemple d'une rupture de canalisation la nuit) ;
- 🔥 Une date de fin connue doit être saisie et peut, comme pour la programmation de début, être automatique ou manuelle à la suite d'une relance par eMail ;
- 🔥 Par défaut, toutes les dates sont cochées sur « immédiat » et « inconnue ».

➤ PEI concernés

- 🔥 Les numéros des PEI déclarés en IT sont automatiquement incrémentés dans la liste des PEI ;
- 🔥 Il est possible d'ajouter un ou plusieurs PEI en saisissant le ou les numéros du ou des PEI et en cliquant sur « ajouter » ;
- 🔥 Il est également possible de sélectionner un PEI dans la liste de cette fenêtre et le retirer des PEI à mettre en IT.

Créer une indisponibilité temporaire



Points d'eau concernés

Numéro du pei à ajouter

Ajouter
Retirer

38442-0059
38442-0054
38442-0055
38442-0056

Annuler Valider

Lorsque vous validez votre saisie, l'IT sera déclenchée (programmée ou immédiate).



En cliquant sur « Annuler », aucune information ne sera enregistrée.

Une fois l'IT commencée, les PEI apparaissent en rouge sur la carte.



Des PEI en rouge sont « indisponibles », cela peut être en raison d'une indisponibilité temporaire (IT), mais aussi d'anomalies liées à des visites (CTP, ROI, etc.) Il n'y aura aucune distinction sur la cartographie, seule les fiches des PEI seront explicatives (cf. Fiche n°8 consulter la fiche d'un PEI).

Activer / Lever / Prolonger une IT



MODULE : Points d'eau - Gestion d'un point d'eau

Activer = seulement pour les IT planifiées

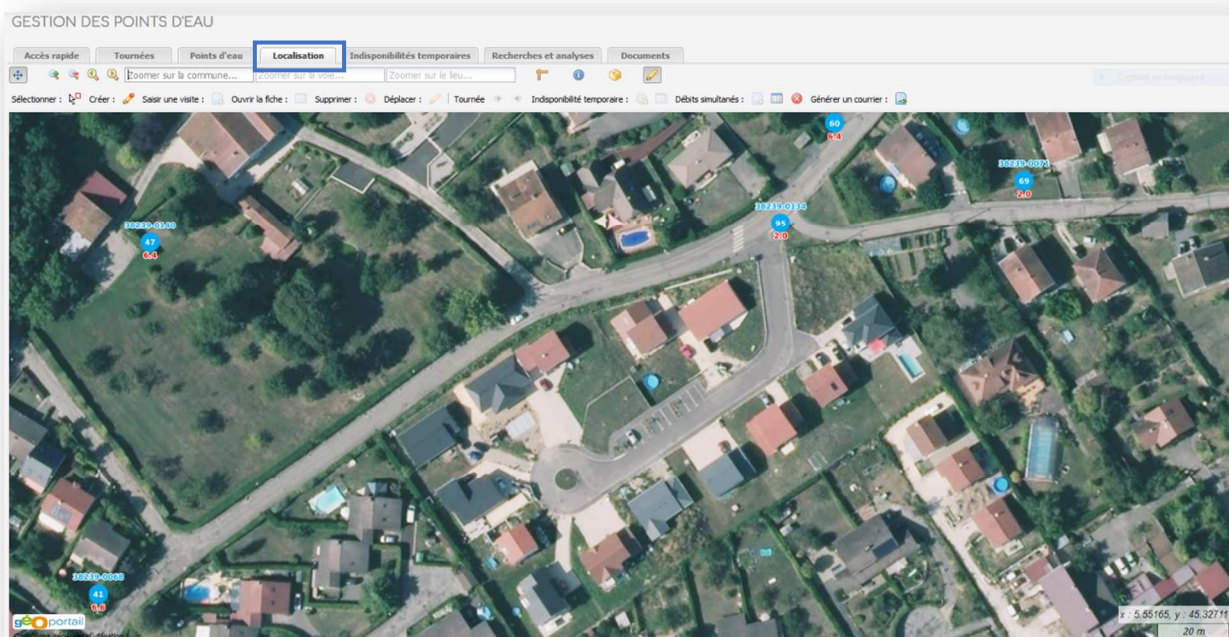
Lever = seulement pour les IT en cours

Prolonger = seulement pour les IT en cours avec date de fin

Activer / première méthode

Onglet Localisation

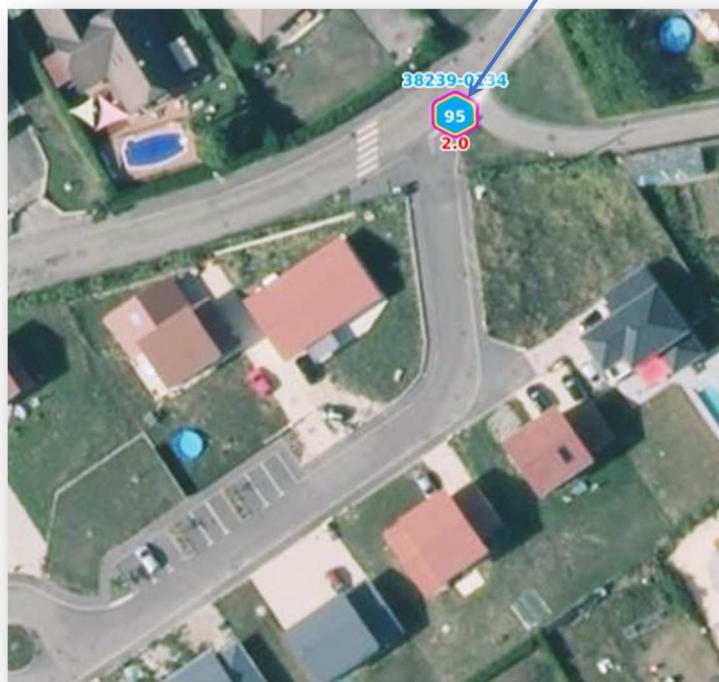
- Accédez à la zone de la ou des indisponibilités à activer selon la recherche de votre choix (cf. Fiche n°4 : utilisation de la cartographie - cf. Fiche n°5 : localiser un PEI)
- Activez la barre des outils d'édition (cf. Fiche n°4 utilisation de la cartographie)
- Activez l'outil de sélection des PEI



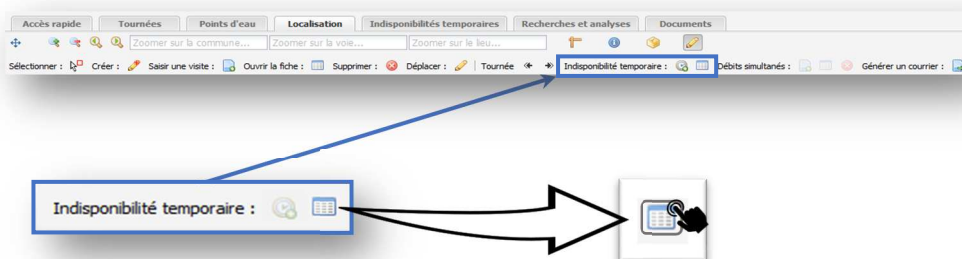
Activer / Lever / Prolonger une IT



- Sélectionnez le PEI pour lequel vous voulez agir sur l'IT programmée ou en cours. Une fois sélectionné, le PEI est entouré d'un hexagone rose sur fond jaune



Dans les outils d'édition, cliquez sur « modifier une indisponibilité temporaire »

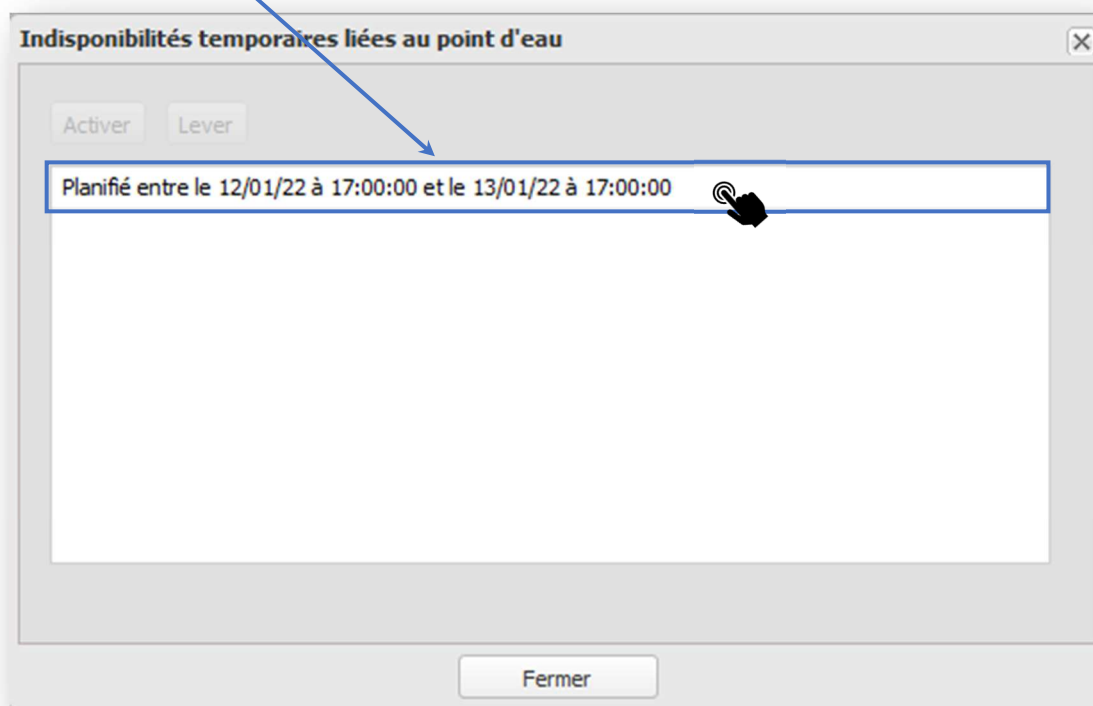


La fenêtre de l'IT programmée s'ouvre. Si le PEI a eu précédemment d'autres IT, elles sont listées dans cette fenêtre.

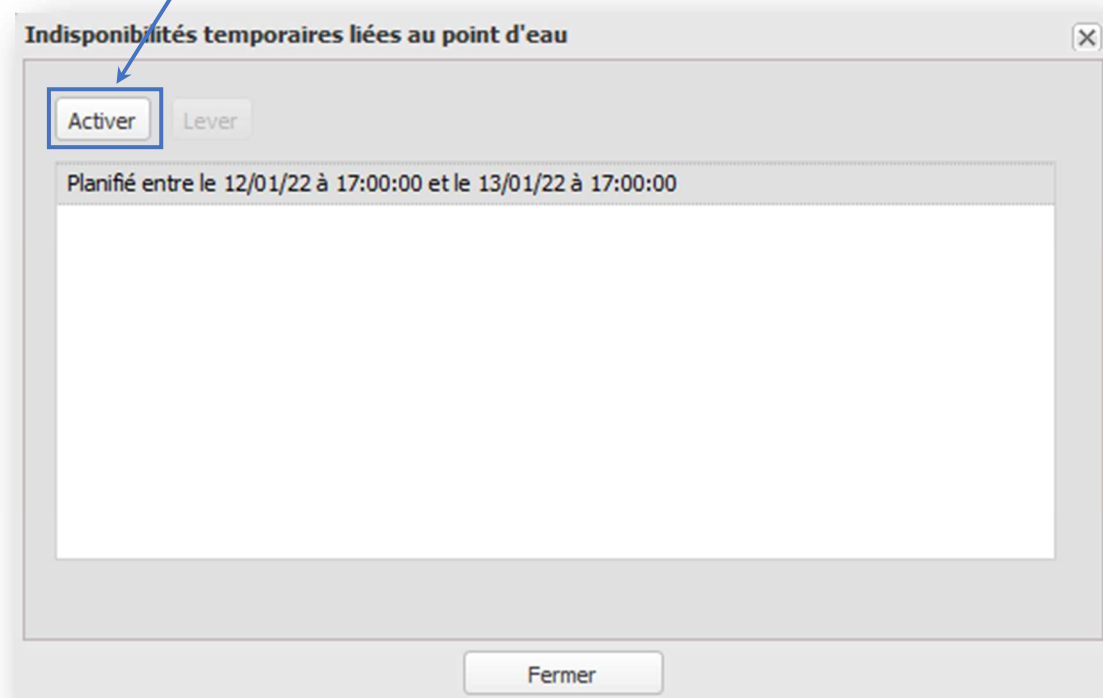
Activer / Lever / Prolonger une IT



Cliquez sur la ligne de l'IT programmée



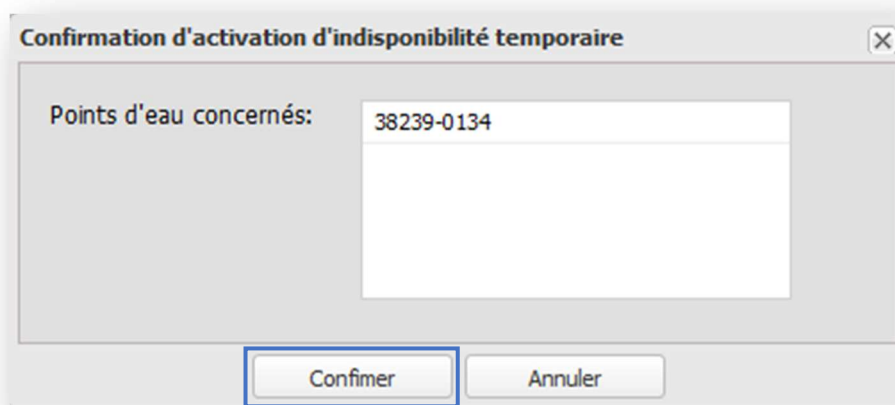
Le bouton « Activer » est maintenant disponible pour mettre le ou les PEI indisponible(s).




Activer / Lever / Prolonger une IT



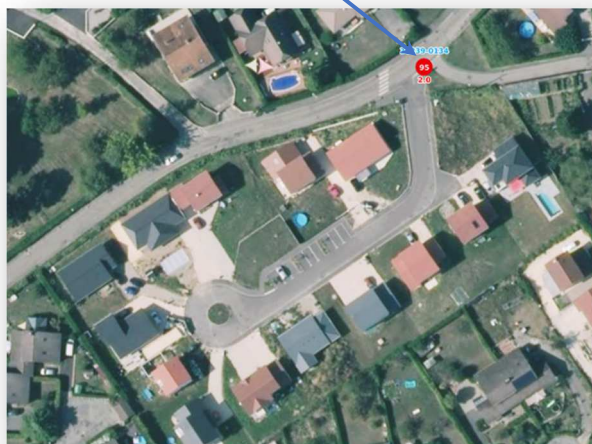
Lorsque vous cliquez sur le bouton « Activer », une fenêtre de confirmation d'activation de l'indisponibilité temporaire programmée s'ouvre :



 Dès lors que vous cliquez sur le bouton « Confirmer », l'indisponibilité devient immédiatement active, le ou les PEI passent en rouge sur la carte.



En cas d'erreur, le seul moyen de corriger l'IT est de lever cette indisponibilité (voir page 7/8) et de la recréer si nécessaire.



Il est possible de prolonger une IT en cours **qui a déjà une date de fin**, dans l'onglet « Indisponibilité temporaire » (cf. page 8/8).

Activer / Lever / Prolonger une IT



Activer / deuxième méthode

Onglet Indisponibilité temporaire

Entrez le nom de la commune et sélectionnez le statut « planifié » puis l'IT programmée que vous souhaitez activer immédiatement. Attention, vous pouvez sélectionner en même temps les IT planifiées et en cours.

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tourneées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Activer | Lever | Gérer | Prolonger | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Moif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
09/10/19 à 00:00:00		Planifié	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	2
17/02/20 à 00:00:00		En cours	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1
30/08/21 à 00:00:00		En cours	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1
14/01/22 à 02:00:00	17/01/22 à 08:00:00	Planifié	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1

Une fois que la ligne est sélectionnée, le bouton « Activer » est disponible.

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tourneées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Localiser | **Activer** | Gérer | Prolonger | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Moif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
09/10/19 à 00:00:00		En cours	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	2
17/02/20 à 00:00:00		En cours	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1
30/08/21 à 00:00:00		En cours	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1
14/01/22 à 02:00:00	17/01/22 à 08:00:00	Planifié	MOBRANS	MOBRANS	Oui	Non	Oui	Non	1

Lorsque vous cliquez sur le bouton « Activer », une fenêtre de confirmation de l'indisponibilité temporaire s'ouvre :

Confirmation d'activation d'indisponibilité temporaire

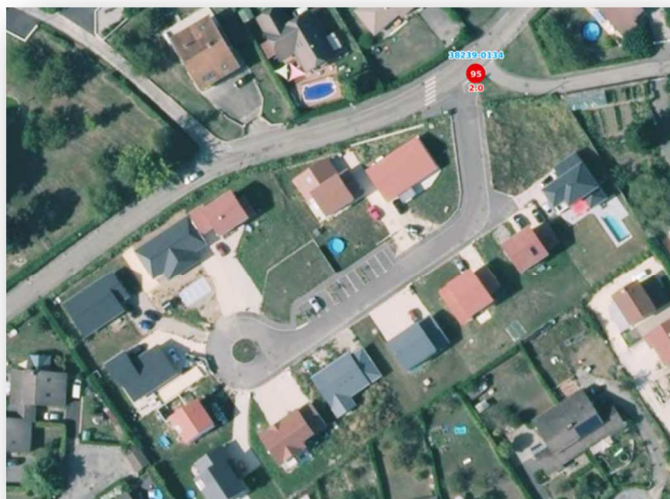
Points d'eau concernés: 38239-0134

Confirmer Annuler

⚠ Dès que vous cliquez sur le bouton « Confirmer », l'indisponibilité devient immédiatement active, le PEI passe en rouge sur la carte.



En cas d'erreur, le seul moyen de corriger l'IT est de lever cette indisponibilité (voir page 7/8).



Particularité des indisponibilités multiples

Il est possible de sélectionner plusieurs PEI pour la même indisponibilité (cf. Fiche n°16 créer une indisponibilité temporaire) et d'activer l'IT impactant cette liste de PEI.

Si vous sélectionnez un seul PEI faisant partie d'une liste de PEI programmés pour la même IT, les autres PEI programmés seront impliqués dans l'activation de l'IT et passeront, eux aussi indisponibles.

Les PEI sont liés par la planification de l'indisponibilité temporaire.

Activer / Lever / Prolonger une IT



Lever une indisponibilité



Pour lever une indisponibilité, il faut qu'elle ait commencé.

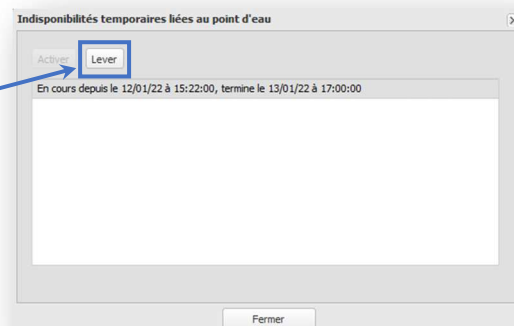
De la même façon que l'activation d'une IT planifiée, il faut aller sélectionner l'IT désirée, soit dans l'onglet « Localisation » soit dans l'onglet « Indisponibilités temporaires ».

Le bouton « Lever » s'active lorsque vous avez sélectionné l'IT à clôturer.

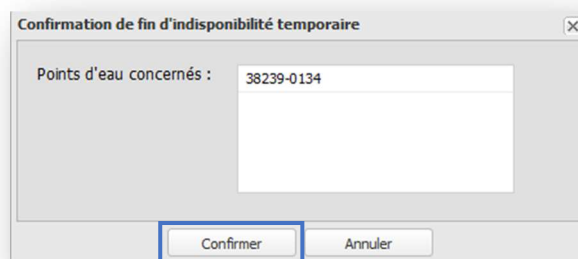
Date de début	Date de fin	Statut	Moif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
09/10/19 à 00:00:00		En cours	MORANG Fuyard à la base en pres...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	2
17/02/20 à 00:00:00		En cours	MORANG Suite RD : inaccessible, ...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	1
30/08/21 à 00:00:00		En cours	MORANG pi hs percute par un vil...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	1
12/01/22 à 16:21:00	15/01/22 à 08:00:00	En cours	Réparation par NonFouasse	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	1

Via l'onglet « Indisponibilités temporaires »

Via l'onglet « Localisation »



Dans les deux cas, la fenêtre de confirmation s'ouvrira par sécurité.



⚠ Dès que vous cliquez sur le bouton « Confirmer », l'indisponibilité est immédiatement supprimée, le ou les PEI passe(nt) en bleu ou en orange sur la carte.

Activer / Lever / Prolonger une IT



Prolonger une indisponibilité

La prolongation d'une indisponibilité ne peut se faire que lorsque que celle-ci est en cours et dispose d'une date de fin.

Onglet indisponibilités temporaires

Sélectionnez, dans le menu déroulant, les IT « en cours ».

GESTION DES POINTS D'EAU

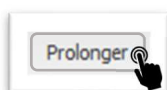
Accès rapide | Journeés | Points d'eau | Localisation | Indisponibilités temporaires | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Activer | Lever | **Prolonger** | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Motif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
09/10/19 à 00:00:00		En cours	MORANG fuyard a la base en pres...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	2
17/02/20 à 00:00:00		En cours	MORANG Suite RD : inaccessible, ...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	1
30/08/21 à 00:00:00		En cours	MORANG pi hs percuté par un vil...	MORANG	Oui	Non	Oui	Non	1
15/01/22 à 19:28:00	17/01/22 à 17:00:00	En cours	Pression en cours de réglage	MORANG	Non	Non	Oui	Non	1

Cliquez une fois sur la ligne de l'indisponibilité à prolonger, le bouton « prolonger » est alors activé.

En cliquant sur le bouton



la fenêtre permettant la modification de la

date de fin s'affiche.

Prolongation d'une indisponibilité temporaire

Nouvelle date de fin: 17/01/2022 à: 17:00

Points d'eau concernés : 38239-0134

Confirmer Annuler

Modifiez la date et l'heure de fin, puis cliquez sur « Confirmer ».

La date de fin est modifiée.

Gérer / Supprimer une IT



MODULE : Points d'eau - Gestion d'un point d'eau

Gérer = modification des IT planifiées

Supprimer = Seulement pour les IT planifiées ou terminées

Modifier une indisponibilité

Dans l'onglet « Indisponibilités temporaires » vous pouvez rechercher et afficher l'indisponibilité que vous souhaitez, par commune et/ou par état (statut) de l'IT à l'aide d'un menu déroulant.

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tournées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Date de début	Date de fin	Statut	Nuif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
26/05/18 à 00:00:00		En cours	SASSENIAGE PI cassé, Origine : la ...	SASSENIAGE	Oui	Non	Oui	Non	1
07/09/18 à 00:00:00		En cours	ACCORS p&E, Origine : la ...	LANS-EN-VERCORS	Oui	Non	Oui	Non	1
10/11/18 à 00:00:00		En cours	SATOUAS PI cassé, Origine : la ...	SATOUAS ET BONNE	Oui	Non	Oui	Non	1
31/01/17 à 00:00:00		En cours	SAINT-ROCHET DE-CHAVAGNE ho...	SANT-ROCHET-DE-CHAVAGNE	Oui	Non	Oui	Non	1
01/06/17 à 00:00:00		En cours	SAINTE-MARTIN-OYERES Inopérat...	SAINTE-MARTIN-OYERES	Oui	Non	Oui	Non	1
08/04/18 à 00:00:00		En cours	CHALON Réserve inaccessible/ no...	CHALON	Oui	Non	Oui	Non	1
06/06/18 à 00:00:00		En cours	SAINTE-CRISTOPHE-SUR-GUERES ...	SAINTE-CRISTOPHE-SUR-GUERES	Oui	Non	Oui	Non	1
31/08/18 à 00:00:00		En cours	SAINTE-ELISE-OU-BUS Volant de ...	SAINTE-ELISE-OU-BUS	Oui	Non	Oui	Non	1
27/09/18 à 00:00:00		En cours	ORNAZELLE-SALDEN Volant d'ea...	ORNAZELLE-SALDEN	Oui	Non	Oui	Non	1
22/05/18 à 00:00:00		En cours	RUY-MONTEAU PI cassé, Origine ...	RUY-MONTEAU	Oui	Non	Oui	Non	1
24/01/19 à 00:00:00		En cours	LES-AVENIERES VEYRINS-THUELLI...	LES-AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	Oui	Non	Oui	Non	2
29/01/19 à 00:00:00		En cours	BEAUREPARE troué sectionne... ..	BEAUREPARE	Oui	Non	Oui	Non	1
29/01/19 à 00:00:00		En cours	LA-COTE-SAINTE-ANNE Inaccem...	LA-COTE-SAINTE-ANNE	Oui	Non	Oui	Non	3
04/02/19 à 00:00:00		En cours	MOISES-LES-ECHELLES Accès à la...	MOISES-LES-ECHELLES	Oui	Non	Oui	Non	1
15/05/19 à 00:00:00		En cours	LE-BOURG-OISSANS Travaux sur ...	LE-BOURG-OISSANS	Oui	Non	Oui	Non	1

Page 1 sur 27 | Page courante 1 - 15 sur 392

Il est possible d'afficher en même temps, les IT planifiées et les IT en cours.

Sélectionnez « planifié »

Statut

Planifié / En cours

Planifié / En cours

Tous

En cours

Planifié

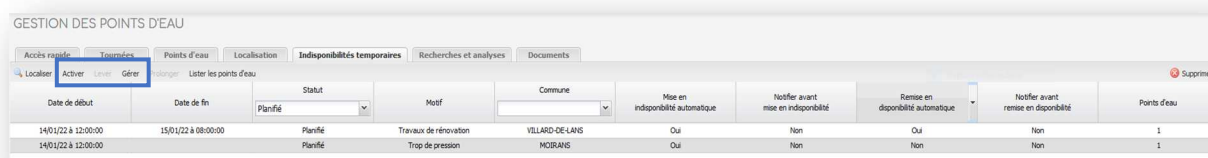
Terminé

Pensez à prévenir le SDIS avec le formulaire de perturbation de la DECI - cf Annexes -

Gérer / Supprimer une IT



Lorsque vous sélectionnez la ligne de l'indisponibilité que vous souhaitez modifier, les boutons de modification s'activent :



Ainsi, comme vu précédemment, vous pouvez activer cette indisponibilité temporaire (cf. Fiche n°17) ou la modifier avant qu'elle ne soit active en cliquant sur le bouton



La même fenêtre que vous aviez renseigné pour la planification de l'indisponibilité s'affiche :

Modification d'une indisponibilité temporaire
✕

Mise en indisponibilité

Motif :

Immédiate
 A partir du à
 Basculer automatiquement en indisponible
 Prévenir par mél avant la date prévue

Remise en disponibilité

Inconnue
 A partir du à
 Basculer automatiquement en disponible
 Prévenir par mél avant la date prévue

Points d'eau concernés

Une fois que vous avez effectué les modifications souhaitées, cliquez sur

Valider

Si vous cliquez sur

Annuler

aucune modification ne sera enregistrée.

Gérer / Supprimer une IT



Supprimer une indisponibilité

Dans l'onglet « Indisponibilités temporaires » vous pouvez rechercher et afficher l'indisponibilité que vous souhaitez, par commune et/ou par état (statut) de l'IT à l'aide d'un menu déroulant.

GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tourneées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Activer | Lever | Gérer | Prolonger | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Motif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
26/05/16 à 00:00:00		En cours	SASSENGE PI Buis, Origine : la ...	SASSENGE	Oui	Non	Oui	Non	1
07/10/16 à 00:00:00		En cours	MOISSAC PI Buis, Origine : la ...	LANS EN-VERCORS	Oui	Non	Oui	Non	1
16/11/16 à 00:00:00		En cours	SATTOUDET-BONCEP Puits à la ...	SATTOUAS-ET-BONCE	Oui	Non	Oui	Non	1
11/01/17 à 00:00:00		En cours	SANT-ROMET-DE-CHAVAGNE No...	SANT-ROMET-DE-CHAVAGNE	Oui	Non	Oui	Non	1
01/06/17 à 00:00:00		En cours	SANT-MARTIN-CHERES Inexploit...	SANT-MARTIN-CHERES	Oui	Non	Oui	Non	1
08/04/18 à 00:00:00		En cours	CHALON Réserve inaccessible / no...	CHALON	Oui	Non	Oui	Non	1
06/06/18 à 00:00:00		En cours	SANT-CRISTOPHE-SUR-GUERES ...	SANT-CRISTOPHE-SUR-GUERES	Oui	Non	Oui	Non	1
11/06/18 à 00:00:00		En cours	SANT-ELISE-OU-BUIS Valant de ...	SANT-ELISE-OU-BUIS	Oui	Non	Oui	Non	1
27/06/18 à 00:00:00		En cours	CHAMPELLE-SALINS volume d'ea...	CHAMPELLE-SALINS	Oui	Non	Oui	Non	1
22/10/18 à 00:00:00		En cours	RUY-MONTCEAU PI cassé, Origine ...	RUY-MONTCEAU	Oui	Non	Oui	Non	1
24/01/19 à 00:00:00		En cours	LES-AVENIERES VEYRINS-THUELLI...	LES-AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	Oui	Non	Oui	Non	2
29/01/19 à 00:00:00		En cours	BEAUREPARE troué sectionnel, ...	BEAUREPARE	Oui	Non	Oui	Non	1
29/01/19 à 00:00:00		En cours	LA-COTE-SAINT-ANDRE micromem...	LA-COTE-SAINT-ANDRE	Oui	Non	Oui	Non	3
04/03/19 à 00:00:00		En cours	MORRE-LES-ECHELLES Assés à la...	MORRE-LES-ECHELLES	Oui	Non	Oui	Non	1
15/05/19 à 00:00:00		En cours	LE-BOURG-D'OSSANS Travaux sur ...	LE-BOURG-D'OSSANS	Oui	Non	Oui	Non	1

Page 1 sur 27 | Page courante 1 - 15 sur 392

Il est possible d'afficher en même temps, les IT planifiées et les IT en cours.

Sélectionnez « planifié » ou « terminé »

Statut

Planifié / En cours

Planifié / En cours

Tous

En cours

Planifié

Terminé

Lorsque vous sélectionnez la ligne de l'indisponibilité que vous souhaitez supprimer, le bouton de suppression s'active :

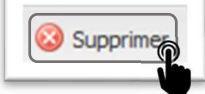
GESTION DES POINTS D'EAU

Accès rapide | Tourneées | Points d'eau | Localisation | **Indisponibilités temporaires** | Recherches et analyses | Documents

Localiser | Activer | Lever | Gérer | Prolonger | Lister les points d'eau

Date de début	Date de fin	Statut	Motif	Commune	Mise en indisponibilité automatique	Notifier avant mise en indisponibilité	Remise en disponibilité automatique	Notifier avant remise en disponibilité	Points d'eau
14/01/22 à 12:00:00	15/01/22 à 08:00:00	Planifié	Travaux de rénovation	VILLARD-DE-LANS	Oui	Non	Oui	Non	1
14/01/22 à 12:00:00		Planifié	Trop de pression	MOURAIS	Oui	Non	Non	Non	1

Supprimer

⚠ Dès que vous cliquez sur le bouton  l'indisponibilité disparaît **sans demande de confirmation ni avertissement.**


Importation des CT

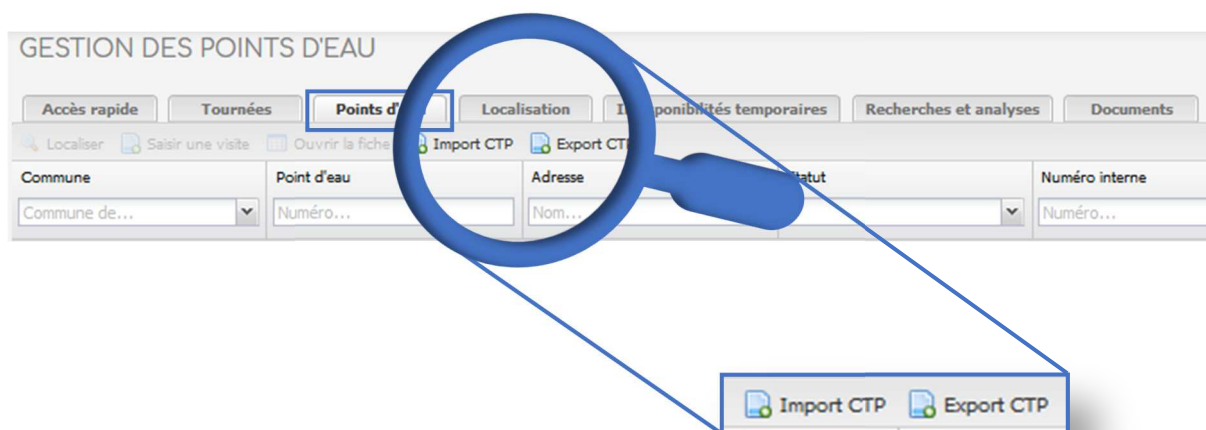




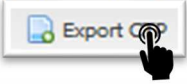
MODULE : Point d'Eau - Gestion d'un point d'eau

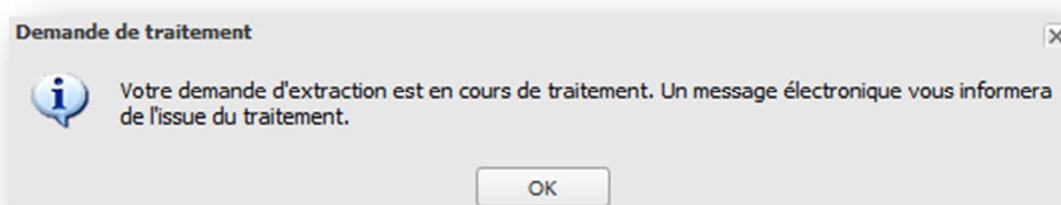
Exporter un tableau de CTP

Dans l'onglet des Points d'eau, vous trouverez les boutons liés à l'exportation et l'importation d'un tableau (format xls.) pour la saisie massive des contrôles techniques.

 Le tableau ne concerne que les PEI sous pression, les PENA n'y sont pas inclus.



-  Saisissez le nom de la commune dont vous souhaitez enregistrer les CTP ;
-  Cliquez sur  une fenêtre de confirmation s'affiche à l'écran

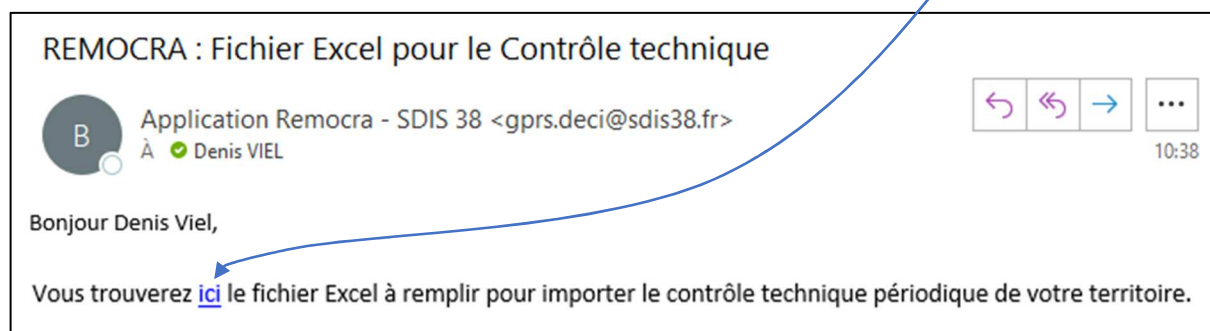


Vous pouvez fermer cette fenêtre en cliquant sur « OK ». Un eMail vous est alors envoyé pour télécharger le tableau.

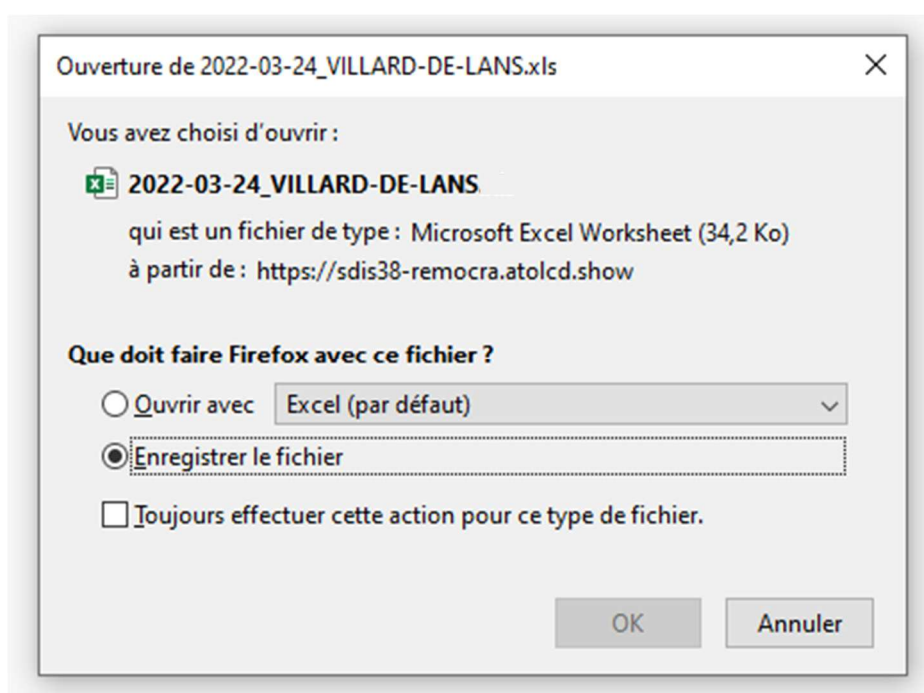
Importation des CT



Dans l'eMail que vous avez reçu, cliquez sur le lien (mot écrit et souligné en bleu)



Au clic sur le lien, la fenêtre d'enregistrement de votre ordinateur s'ouvre.



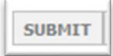
Nota bene : certaines exportations peuvent nécessiter d'être « dézippées »

Importation des CT



Exporter un tableau hors connexion à REMOcRA

Vous recevez le tableau extrait de vos listes de PEI par eMail, cela implique que vous pourriez lancer le téléchargement à un autre moment ou d'un autre ordinateur. Si vous n'êtes pas connecté à REMOcRA au moment où vous cliquez sur le lien transmit dans l'eMail, une fenêtre d'identification va s'ouvrir par sécurité.

Renseignez les champs « Name » avec votre identifiant REMOcRA et « Password » avec votre mot de passe REMOcRA. La fenêtre habituelle de téléchargement s'ouvrira une fois que vous serez identifié en cliquant sur  en bas à gauche de la fenêtre.

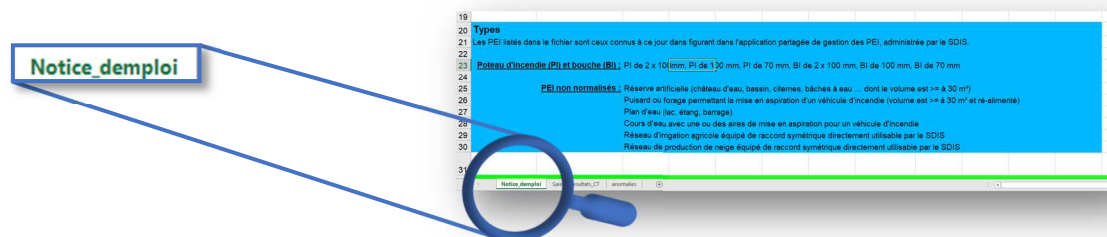
Cette sécurité vous permet d'enregistrer un eMail de service et de ne permettre à enregistrer vos données, qu'aux personnes ayant accès à REMOcRA.

Importation des CT



Règles de renseignement du tableau

Le tableau Excel dispose d'un onglet « Notice » qui précise les critères importants pour renseigner vos CT.



Pour remplir le tableau après avoir effectué les Contrôles Techniques, il est essentiel de prendre en compte les points suivants :

- ❖ Ne remplir que les cases vides ;
- ❖ Ne pas modifier ce qui est déjà rempli ;
- ❖ Renseigner les débits avec des nombres entiers (ex : 51 m³/h) ;
- ❖ Il est possible de renseigner les pressions en décimales (ex : 5.2 bars) ;
- ❖ Ne saisir zéro « 0 », que si la valeur est réellement de « 0 » ;
- ❖ Le nom du vérificateur ou de la vérificatrice est obligatoire ;
- ❖ Ne pas saisir de Pressions Statique et de Débit sans date de contrôle ;
- ❖ Contrôler la forme de la date et de l'heure dans la barre de formule.

	H	I	J	K	L
4	Identification PEI	Identification PEI	jj/mm/aaaa hh:mm		en bar
5	Public	PI 100	24/03/22	Services Techniques	



Si vous ne notez pas d'heure, par défaut, il sera enregistré 00h00.



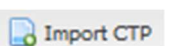
Avant l'importation, enregistrez votre document au format **.xls** si besoin.

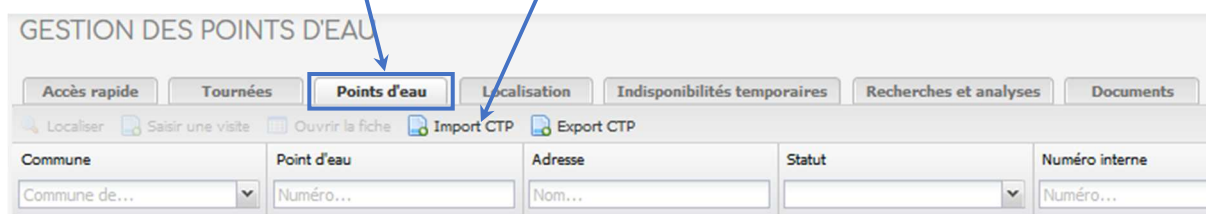
Importation des CT



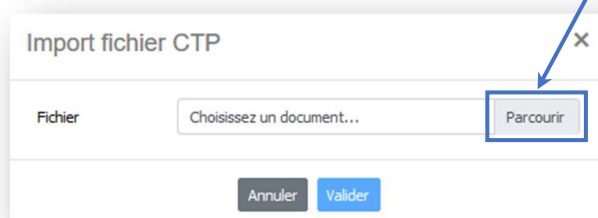
Importer un tableau de CTP

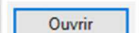
Lorsque votre tableau est rempli, sauvegardez-le sur votre ordinateur.

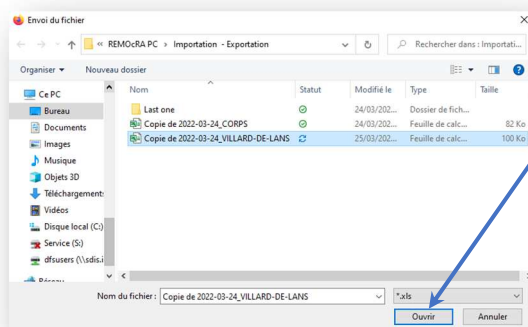
Dans l'onglet « Points d'eau », cliquez sur 



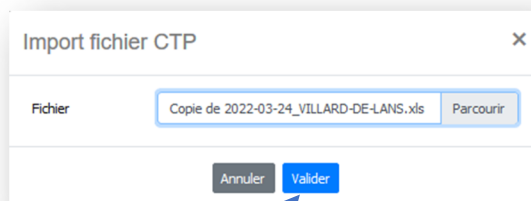
Une fenêtre d'importation de document s'ouvre, cliquez sur « Parcourir »



La fenêtre de sélection de dossier de votre ordinateur s'affiche à l'écran, sélectionnez votre document et cliquez sur 



Le fichier s'inscrit dans la fenêtre de téléchargement



Puis validez votre importation

Importation des CT



Bilan de contrôle de l'importation

Le système va analyser les CTP renseignés avant de les importer sur chaque Fiche de chaque PEI.

Trois couleurs mettent en avant l'état de l'importation de chaque PEI :

Couleur Rose pour les CT rejetés

Couleur Verte pour les CT acceptés

Couleur Orange pour les CT présentant des problèmes de saisie

Couleur blanche lorsque le CT n'est pas renseigné

Un résumé est mis à votre disposition pour connaître l'état général de votre saisie d'importation des CTP

Nombre de CT valides: 2
Nombre de CT valides avec avertissement: 1
Nombre de CT rejetés: 46
Nombre de CT rejetés car non renseigné: 45

Il vous est alors possible de n'importer que les CT valides et d'extraire le bilan de contrôle des CT pour analyser les erreurs de saisie.

Exporter le résultat du contrôle des données

Importer les contrôles techniques valides

En cas de CT non valides, recherchez les erreurs de saisie potentielles, en lien avec les règles de renseignement du tableau des CTP (page 4/6).